

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4111 du Jeudi 3 Février 2022 - 69^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

MALI

Dégradation des relations avec la France



L'homme fort du Mali, le colonel Assimi Goïta

(P.7)

CHEMIN DE FER CONGO OCEAN

Peut-on remettre ce monument sur les rails?

(P.4)

EDITORIAL

Un autre dialogue

Chers lecteurs

Des raisons techniques à l'imprimerie nous contraignent à paraître une seule fois la semaine, le jeudi. Dès que cette difficulté sera levée, nous reprendrons notre rythme bihebdomadaire. Avec nos excuses.

La Semaine Africaine

CLOTURE DE LA 52^e SEMAINE DE PRIERE UNIVERSELLE POUR L'UNITE DES CHRETIENS

Les chrétiens invités à se tourner vers l'étoile de l'Orient



Les responsables des Eglises membres du Conseil œcuménique

(P.11)

CANAL+

L'AFRIQUE AU COEUR

POUR TOUT REABONNEMENT
15 JOURS OFFERTS
A TOUT CANAL+

VIVEZ TOUTE LA COMPETITION
DECRYPTÉE PAR NOS MEILLEURS EXPERTS

CAF



Siège social : Avenue Amilcar CABRAL,
Brazzaville-CONGO * 2889 (+ 242.22.281.09.78 /55/56
Fax +242.22.281.09.77 www.lcb-bank.com

PROFIL DE POSTE

Auditeur Système d'Information Sénior

Mission:

Evaluer les risques des systèmes d'information nécessaires au fonctionnement de l'entreprise.

Activités liées au poste:

- Faire l'audit de la gouvernance du système d'information.
- Faire l'audit informatique.
- Faire l'audit de projet.
- Faire la revue de migration des systèmes.
- Faire l'audit de conformité réglementaire.
- Faire la revue de processus informatisés sous l'angle du contrôle interne métier.

Profil:

De formation universitaire BAC+4/5 en Informatique avec une expérience d'au moins 3 ans à un poste similaire.

Savoir:

- Avoir des connaissances en audit du système d'information.
- Avoir des connaissances en langage de programmation.

- Avoir des connaissances en gestion de projet.
- Connaitre les référentiels et les normes de qualité et de sécurité (COBIT, ITIL, CMMI, ESCM, ...).

Savoir-faire:

- Avoir la maîtrise du Télécom, réseaux et des plateformes de sécurité technique.
- Avoir la maîtrise de MS office (connaissances approfondies en Excel et Access).
- Avoir la pratique de la réglementation COBAC.
- Avoir la connaissance des normes ISO, ISAE, ...

Savoir-être:

- Avoir l'esprit d'analyse.
- Etre disponible.
- Avoir un bon sens organisationnel.
- Etre rigoureux.
- Etre intègre.
- Avoir le sens de la confidentialité et d'éthique.
- Avoir le sens du questionnement.

Composition des dossiers de candidature:

- CV, lettre de motivation et diplôme.
- Les dossiers de candidatures doivent être envoyés, au plus tard le 18 février 2022 à l'adresse suivante: Institutionfinanciere1@gmail.com
- Aucun dossier ne sera pris en compte passé ce délai.

N.B.: Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un entretien.

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE J.B. BOUBOUTOU-BEMBA

01 Rue Kikouimba - Mougali
B.P.: 13 865 - Tél.: 06.665.65.90 - 05.558.52.96 - 04.450.47.96
E-mail bouboutouetude@gmail.com, Brazzaville (République du Congo).

TAVOR INGENIERIE ET CONSTRUCTION SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

INSERTION LEGALE

Suivant Acte Authentique en date du vingt-huit décembre deux mil vingt et un reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de la Plaine, folio 241/19, numéro 5266, il a été constitué une Société Commerciale dont les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité à Responsabilité Limitée régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupeement d'Intérêt Economique et les statuts.

Objet Social: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: Prestations des services et fournitures d'hydrocarbures - Construction Commerce général (Import/Export).

Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la Société.

Dénomination Sociale: La Société prend la dénomination suivante: TAVOR INGENIERIE ET CONSTRUCTION «T.I.C.» S.A.R.L.

Siège Social: La Société est fixée à Brazzaville, 17 Avenue du Jardin, Arrondissement 2 Bacongo.

Durée: La durée de la Société est de 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Capital Social: Un Million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement.

Administration: la Société est gérée et administrée par Monsieur MBEMBA Didier Cyriaque, demeurant à Brazzaville, 19 Rue Quibenza Q. Diata, Makélékélé.

Dépôt Légal: Les actes constitutifs de la Société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 12/01/2022.

Immatriculation: La Société dénommée TAVOR INGENIERIE ET CONSTRUCTION «T.I.C.» S.A.R.L est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2022-B12-00007.

Pour avis,

Maître J.B. BOUBOUTOU BEMBA,
Notaire.

Etude de Maître ILTA GERALDINE ILAHOU KOUNBA, NOTAIRE

Titulaire d'un office Notarial sis à Brazzaville, 15 Bis, Rue Loby; Arrondissement IV-Mougali; Tél.: (242) 4458 00 74/6648 76 32 Email: iltageraldineilahou@gmail.com

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte en date du 17 Janvier 2022, enregistrée au domaine, le 17 Janvier 2022, F° 11/10 sous le numéro 0245;

l'Assemblée des Décisions Extraordinaire de l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 17 Janvier 2022 et sa mise en liquidation amiable, le CABINET COMPTABLE G&ASSOCIES, en sigle «G&A», ayant son siège à Brazzaville 30, Rue Djambala, a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiés. Le siège de liquidation est fixé à Brazzaville (CONGO) 86, Rue Ewo Q/57; Arrondissement V-Ouenzé.

-Dénomination Sociale: «CAPBATI CONSULTANTS-ARCHITECTES» SARLU;

-Capital Social: UN MILLION (1.000.000 F. CFA) DE F. CFA, divisé en CENT (100) PARTS de DIX MILLE (10.000 F. CFA) chacune, libérées en totalité;

Siège social: Brazzaville 86, Rue Ewo Q/57; Arrondissement V-Ouenzé;

Objet social: -Etude et conception architecturale;

- Urbanisme; - Ingénierie Bâtiment; - Bureau d'Etudes Techniques; - Assistance à maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage; - Programme architecturale, technique et financière; - Expertise; - Conseil H.Q.E (Haute qualité environnementale des bâtiments); - Formation.

Et, généralement, la participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires;

Durée: qui était initialement fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à dater du trois Juin 2011, est réduite à Onze (11) ans et expire ainsi le 17 Janvier 2022;

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 09 Juin 2011, sous le numéro RCCM CG/BZV/01-2011-B13-00071.

Mention sera faite au RCCM du Tribunal de Commerce de Brazzaville.

Pour avis et mention,

Maître ILTA GERALDINE ILAHOU KOUNBA, Notaire

«GLOBAL PROCUREMENT SERVICE CONGO»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle en Sigle «GPSC»
Au Capital social: Un million (1.000.000) Francs CFA /Siège social: Pointe-Noire OCH
vers l'ex boulangerie d'Or./Pointe-Noire / République du Congo

ANNONCE LEGALE

Il a été créé en date du 24 Novembre 2021 une société à responsabilité limitée unipersonnelle de droit Congolais, suite aux statuts ont été enregistrés aux impôts de TIE-TIE en date du 19 Novembre 2021F220/ N°1689, et immatriculée au greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire sous le numéro de Registre du commerce et du Crédit Mobilier, RCCM CG-PNR-012021-B13-00433s, ladite société présente les caractéristique suivantes:

• **Forme Juridique:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU) ;

• **Dénomination:** «BLOBAL PROCUREMENT SERVICE CONGO» en Sigle «GPSC»;

• **Siège Social:** Pointe-Noire OCH vers l'ex boulangerie d'Or.

• **Capital Social:** 1.000.000. F CFA

• **Objet Social:**
- Prestation ON &OFF Shore; - BTP; - Génie civil;

- Mise à disposition du personnel; - Centrale d'achats de matériels industriels et non industriels;

- Importation et Exploration de tous produits et marchandises non prohibés; - Réalisation de gros et petits ouvrages; - Toutes opérations quelconques pouvant concerner directement ou indirectement l'achat, la vente, l'échange, l'emmagasinage, le warrantage, et transport de tous produits industriels, et non industriels.

Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessous ou à tous objets similaires ou connexes lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

• **Durée:** 99 ans

• **Administration:** Monsieur Mavoungou Stève né le 03 Avril 1978 à Pointe-Noire nationalité congolaise, pays de naissance République du Congo, résidant à Ngoyo -péage Pointe-Noire République du Congo.

FORCE PUBLIQUE

Les quatorze nouveaux généraux ont porté leurs attributs

Nommés le 30 décembre dernier au grade de général de brigade, contre-amiral ou général de police de première classe, les 14 officiers des différentes composantes de la Force publiques ont porté leurs attributs le 28 janvier 2022. C'était au cours du traditionnel réveillon d'armes, organisé au palais des congrès sous le patronage du Chef de l'Etat, chef suprême des armées qui a donné des orientations à la Force publique pour cette année nouvelle qui connaîtra l'organisation des élections législatives et locales.

Cette cérémonie au format particulier perpétue la tradition qui permet à la Force publique de rendre compte au Président de la République de l'exécution des orientations reçues l'année écoulée et de recevoir celles de l'année nouvelle.

Tout a commencé par la lecture des décrets de nomination des 14 nouveaux généraux par l'inspecteur général des forces armées congolaises et de la gendarmerie. Il s'agit des généraux de brigade: Simplicie Euloge Lebi (directeur général des ressources humaines du Ministère de la Défense nationale), Serge Oboa (directeur général de la sécurité présidentielle), Léon Mahoungou, Pierre Gaëtan Ickey (commandant Zone militaire de défense N°9, commandant de la 49e brigade d'infanterie) Gervais Akouangué (commandant de la Garde républicaine), Fortuné Nkakélé (commandant de la Zone militaire de défense N°5), Charles Victoire Bantadi (commandant des écoles des Forces armées congolaises), Fermeté Blanchard Nguinou (commandant du groupement para commando). Des contre-amiraux: Alain Yves Aignan Mpara (directeur général de l'administration et des ressources humaines), Bienvenu Ebissou, René Nganongo (chef d'Etat-major de la Marine nationale congolaise). Des généraux de police de 1ère classe: André Fils Obami-Ito (directeur général adjoint de la Police nationale), Jean Pierre Okiba (commandant territorial des forces de police du Kouilou et de Pointe-Noire) et Elie Atipo.

A l'appel de chaque nominé, l'intéressé se levait et allait se mettre debout sur le perron pour le port de ses attributs de général. C'est le Chef de l'Etat qui leur a personnellement fait porter les galons. Tous étaient émus. Après ce rituel, le chef d'Etat-major des FAC, Guy Blanchard Okoi, a fait le point de l'exécution des orientations reçues en 2021. Il a indiqué que les contrats d'objectifs de la Force publique ont été atteints.

Sur l'amélioration des conditions de vie et de travail des personnels, le chef d'Etat-major a annoncé

l'opérationnalisation des casernes de Ndouo, case Barrièr et Mont Mambou. Pour lui, l'année 2022 s'ouvre pour la Force publique sous deux grands enjeux: le pre-



Le Président de la République avec les nouveaux promus

mier porte sur le renforcement du rôle de la Force publique dans la défense de l'intégrité territoriale, la sécurisation des personnes et des biens et l'accentuation de la lutte contre la criminalité ainsi que l'éradication du grand banditisme.

Le deuxième enjeu porte sur la sécurisation des élections législatives et locales à venir. En termes de ressources humaines, il a suggéré une politique de garantie des minima vitaux en équilibre avec les contraintes budgétaires. «La finalité est de recruter, instruire, former, entraîner, maintenir en condition le matériel et soutenir les hommes régulièrement pour être en mesure d'agir efficacement en tout temps, en tout lieu et en toute circonstance», a déclaré Guy Blanchard Okoi. Après cette déclinaison, le chef d'Etat-major a pris le ferme engagement de sécuriser durablement et fermement les Institutions et de garantir l'intégrité territoriale, la libre circulation des personnes et des biens.

Il a exprimé sa reconnaissance au Chef de l'Etat pour la nomination des 14 nouveaux généraux. «Veuillez recevoir les remerciements de l'ensemble de la Force publique pour ces promotions», a-t-il affirmé.

S'adressant à la Force publique dans le cadre de ce réveillon d'armes, le Chef de l'Etat a reconduit quelques-unes des anciennes orientations de 2021 et indiqué celles de 2022. Il a félicité la Force publique pour avoir fait preuve de «résilience et



Le chef de l'Etat faisant porter les attributs aux nouveaux généraux

exécuter avec professionnalisme, fidélité et efficacité» les directives du Gouver-

les voies d'accès menant à ces casernes. Malgré la crise, cet effort n'est pas

nement face à la pandémie de la COVID-19. «La Force publique a donné au peuple un exemple de discipline, de cohésion et d'ordre à travers sa participation massive à l'effort de vaccination», a-t-il précisé.

Pour le Chef de l'Etat, ces efforts doivent être maintenus. Raison pour laquelle, il l'a invitée à se mettre en liaison avec le peuple et à participer à la campagne de sensibilisation sur la vaccination contre la COVID-19 afin d'atteindre l'immunité collective.

Denis Sassou-Nguesso a rappelé certaines de ces directives qui, selon lui, sont permanentes. Elles portent sur le renforcement des capacités des personnels à travers l'entraînement et la préparation opérationnelle, la surveillance du territoire national, la lutte contre le grand banditisme dans les grandes villes et à l'intérieur du pays, la vigilance permanente face au phénomène du terrorisme et de l'extrême violence.

Comme en 2021, il a appelé la Force publique à manifester le même engagement pour sécuriser les élections législatives et locales à venir. «Nous n'avons aucun doute sur le fait qu'elle se déploiera et soutiendra le peuple et le Gouvernement dans cette épreuve», a-t-il assuré.

Parmi les orientations nouvelles, le Chef de l'Etat a recommandé que les nouvelles casernes soient occupées définitivement cette année. «Le Gouvernement s'efforcera de réaliser

au-dessus de nos capacités. J'irai sur le terrain pour voir l'accomplissement de tout cela», a fait savoir le Président de la République qui a estimé que la Force publique doit participer au développement agricole du pays.

Il a adressé un message d'espoir à la Force publique. «Je pense que si nous nous mobilisons tous cette année dans le travail, nous pourrions faire en sorte que notre pays renoue avec la croissance et le développement. Nous ferons tout ce qui est possible pour qu'un tel objectif soit atteint en 2022», a signifié Denis Sassou-Nguesso qui a félicité les généraux nouvellement promus et leur a souhaité une belle perspective de carrière.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Un autre dialogue

Il n'y a pas à dire: nous sommes devenus des gens de dialogue. Et théoriquement, cela devrait signaler des hommes et des femmes de paix, un pays de sérénité où les litiges se règlent par la concertation consensuelle. A la veille de chaque élection, nous nous imposons un dialogue national, naturellement inclusif, qui permet d'accorder nos violons et d'aller tranquillement au vote. Un dialogue à organiser dans un département différent, là aussi pour ne pas marquer une préférence qui pourrait être source de frustrations ataviques. Du cosmétique.

L'an dernier, nous étions à Madingou pour la présidentielle remportée par Denis Sassou-Nguesso en mars. Cette fois, nous irons à Owando début mars, pour les législatives du mois d'octobre. Vacances tournantes. Rituel qui ne peut être chahuté, d'autant que les partis d'opposition, fatigue véritable ou manque de véritables idées d'alternance, ont répété à l'envi cette exigence de dialogue comme préalable au vote. Maintenant que l'idée est incisée dans les marbres, que le pouvoir adhère sans difficulté à la tenue de ce dialogue, il règne comme un air de délasserment.

Comme si ce qui était une exigence ne vaut plus la peine, ni de se battre pour, ni de se donner la difficulté de la nourrir d'autres exigences corsées ou même de subtilités politiques destinées à mettre le pouvoir dans l'embarras. «Vous vouliez un dialogue? Venez à Owando!», a répondu le pouvoir, non sans malice. Que l'on n'en pas que les législatives d'octobre ne seront pas, comme de tradition, contestées et critiquées; jugées non-démocratiques parce que prétendument arrangées d'avance!

Nous connaissons le jeu de farce auquel se livrent pouvoir et majorité, pour se distribuer des per diem en bonne conscience. Au sortir d'Owando, il y aura des poches pleines pour un Congo toujours dans la figuration, et dans la pauvreté de la majorité. Il faudra qu'un jour soit de nouveau tiré le bilan véritable de ces concertations, pour en dégager le véritable bénéfice qu'en tire le pays. Il nous faudra nous assoir pour un autre dialogue sur le dialogue!

Le jeu va consister maintenant à réussir à placer son nom sur la liste des participants. Si ce n'est son nom propre, celui de son cousin, de son parti ou de son association, étant entendu que l'essentiel est d'en être. Porteur d'idée? A quoi bon, tant qu'il s'agit de dire plus tard: «J'étais moi aussi à Owando!». Le dialogue sait apaiser les urticaires, calmer les démangeaisons et lénifier ce qui aurait pu se transformer en prurits infectieux. Ce n'est pas plus mal d'ailleurs; mieux vaut cela que de vouloir se gratter à coups de kalachnikovs.

Albert S. MIANZOUKOUTA

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77 / 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.net

CHEMIN DE FER CONGO OCEAN

Peut-on remettre ce monument sur les rails?

Le CFCO (Chemin de fer Congo océan), naguère considéré comme « l'épine dorsale de l'économie congolaise », est sous le feu des critiques après le énième déraillement d'un train à l'entrée du PK Mfilou, à Brazzaville. Délabrée, la voie ferrée cumule des handicaps techniques et humains qui nuisent à l'essor de cette vieille marmite abandonnée dont la sécurité n'est plus garantie. L'Etat, qui a dû lancer plusieurs plans de modernisation, a fini par épouser l'échec, espérant voir le bout du tunnel après avoir échangé récemment avec Pékin sur la faisabilité d'un nouveau projet.

Le 25 janvier 2022, un train de marchandises a déraillé à Ngamoukassa, un quartier de Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville. Il a fait 2 morts, quelques blessés et des dégâts matériels importants, selon un bilan officiel. Une enquête a-t-elle été ouverte? Mystère. Le directeur général du CFCO, Ignace Nganga, s'est tout juste indigné de la présence régulière des passagers clandestins dans ses trains marchandises. Mais il a étudié la question des causes de l'accident et des défaillances de ses services qui ont ordonné que « les trains circulent sans crainte » sur une voie dont ils venaient à peine de colmater les brèches après un glissement de terrain qui la menaçait suite aux pluies diluviennes de ces dernières semaines. Dans un passé plus ou moins lointain, des accidents mortels ont, à plusieurs reprises, endeuillé les familles congolaises.

Celui de Ngamoukassa n'a, en tout cas, pas contribué à rétablir la confiance des Congolais dans le CFCO, dont bon nombre pointent la vétusté du matériel roulant et des voies (certaines d'entre elles ont 88 ans!), l'irrégularité et l'insuffisance des trains, les comportements déviants des agents. La liste des maux dont souffre ce monument depuis les années 1990 est longue. Il y a trente ans, le trajet de 521 km reliant Pointe-Noire à Brazzaville se parcourait en neuf heures; aujourd'hui il n'en faut pas moins de vingt! En 1993 déjà, écoutant les amis raconter leurs histoires de CFCO, un rédacteur de « La Semaine Africaine » avait titré son billet: « Le cancer d'un poumon ». Le moins que l'on puisse dire donc, c'est que le CFCO a du plomb dans l'aile et ses prestations ne cessent de poser de sérieux problèmes aux usagers. Il constitue aujourd'hui aux yeux des transitaires et



Déraillement de train à Brazzaville

des opérateurs économiques un goulot d'étranglement. Il n'empêche. Il demeure toujours crucial pour le fret et aussi le seul moyen dans le transport de masse, contrairement à l'avion, à l'autobus et au camion semi-remorque. En 2003, l'Etat a annoncé la mise en concession de ce canard boiteux. « Chemin de fer à vendre », avait titré Jeune Afrique (n°2234 du 2 novembre 2003). L'opération a fait choux blanc alors que quatre candidats avaient été sélectionnés. Et depuis, aucun prétendant ne se presse au portillon. Le temps a passé. Aujourd'hui, le Gouvernement entend encore faire du CFCO une de ses priorités. Il mijote un projet de modernisation de la compagnie susceptible de la remettre sur les rails. Le dossier était au cœur des discussions entre le ministre de la Coopération internationale, Denis Christel

Sassou Nguesso, et son homologue chinois Wang Yi, en novembre dernier à Dakar, au Sénégal, en marge du Forum sur la coopération sino-africaine. Les usagers espèrent que la première voie terrestre traversant le sud du pays redeviendra réellement un outil sûr à leur service et au développement de l'économie. Mais le CFCO n'est qu'un exemple de la multitude d'entreprises d'Etat atteintes de maladies incurables souvent par la faute des usagers eux-mêmes. On n'oublie pas que la hargne du pasteur Ntoumi dans le Pool, a d'abord pris pour cible les gares et les ponts de cette voie. Ses milices ont démontré une réelle furie pour dynamiter les buses, « détôler » les toitures des gares et saccager le petit matériel roulant!

Jean ZENGABIO

SECTEUR PRIVE

Lancement du comité des femmes dirigeantes de l'UNOC

L'Union nationale des opérateurs économiques du Congo (UNOC), dispose désormais d'un comité des femmes entrepreneuses, composé de six membres, présidé par Sandrha Ossa Epitsio. Il a été lancé le 22 janvier dernier à Brazzaville, en présence du directeur de cabinet de la ministre des Petites et moyennes entreprises, Bertrand Prince Bahamboula et du président de l'UNOC, Jean Daniel Ovaga

En créant ce comité, l'UNOC entend jouer pleinement son rôle, de mettre en œuvre la politique du leadership féminin. La présidente de ce comité, Sandrha Ossa Epitsio, tout en rappelant la motivation qui a poussé à sa création, a énuméré quelques objectifs. Il s'agit, entre autres, de rassembler autour d'un réseau relationnel unique et actif; fédérer, échanger, partager les expériences et les bonnes pratiques; accompagner les dirigeantes d'entreprises dans leur quotidien, etc... Pour la première semaine du mois de mars, il est prévu la tenue de l'atelier de sensibilisation des femmes entrepreneuses sur les enjeux du passage de l'informel au formel. Et pour la dernière semaine du même mois, la participation du comité des femmes dirigeantes au forum sur l'investissement privé marocain

qui sera organisé par le club d'affaires Congo-Maroc de l'UNOC. En 2022, il y aura également la tenue de l'atelier de lancement du programme d'intégration des femmes au dispositif de regroupement des entreprises en GIE par filière l'UNOC. Pour la présidente du comité, les inégalités et les violences affectant les femmes congolaises minent les efforts de lutte pour le développement et la paix en ce qu'elles privent le pays d'un formidable potentiel et d'une énergie inestimable. Sandrha Ossa Epitsio a estimé la population active agricole à 300.000 personnes dont 70%, soit 210.000, sont des femmes. « Elles assurent 60 à 80% de la production vivrière et participent à 100% dans les opérations de transformation artisanale des produits agricoles. Elles exercent dans le secteur informel urbain aussi où leurs activités



Photo de famille

se concentrent dans le petit commerce, la restauration, l'artisanat, la couture et le maraîchage ». Et d'ajouter: « Néanmoins, certains profils de femmes leaders dessinent dans d'autres secteurs, que ce soit la microfinance, l'hôtellerie ou les BTP. Cependant, elles ont besoin de s'organiser pour s'assurer une émergence pérenne ». Pour Jean Daniel Ovaga, la création de ce comité fait partie des sept leviers de la feuille de route de l'UNOC. « Le Congo se comportera mieux si le patronat féminin s'impose. Aucune nation au monde ne s'est développée sans le secteur privé », a-t-il déclaré.

De son côté, Bertrand Prince Bahamboula a fait savoir que le ministère des PME sera à la disposition du réseau des femmes entrepreneuses pour les accompagner. « La gouvernance de la ministre de tutelle est celle de la co-construction et de la proximité. Le ministre en charge des petites et moyennes entreprises, va opérationnaliser le statut de transition entre le formel et l'informel, visant à garantir l'exonération fiscale en réduisant le coût de création d'entreprise, afin de faciliter l'intégration progressive de ces actrices dans l'économie nationale », a-t-il dit.

Pascal Azad DOKO

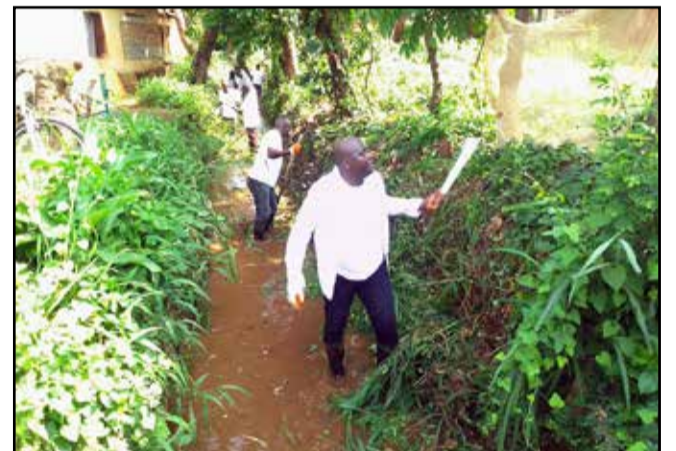
COMMUNE DE DOLISIE (DEPARTEMENT DU NIARI)

Les jeunes du quartier Bakouni assainissent leur environnement

Face aux défis de leur milieu de vie, les jeunes du quartier Bakouni (arrondissement 1) de Dolisie ont procédé samedi 22 janvier 2022, au curage du collecteur de Mboukou traversant plusieurs rues, sur une distance d'environ 300m. Gants et machettes à la main, bottes au pied, ils ont déblayé ce corridor et lui ont permis de retrouver un aspect plus attrayant. Ils étaient tous vêtus de chemises et tee-shirts arborant le slogan « Dolisie ville lumière » et l'intitulé du projet de société du président Denis Sassou-Nguesso: « Ensemble, poursuivons la marche ».



Jean-Bosco Mouanda à l'ouvrage



Ogen Ngodjo machette à la main

Parmi eux, ceux de la diaspora dont Jean Bosco Mouanda, né et grandi dans ce quartier, venu de France. Mais aussi, les non-natifs du quartier Bakouni qui se sont joints à cette initiative saluée par tous. Leur opération « Salongo » sous l'élan de « Mwan'mama » (traduisez le fils de maman ou mon frère), a concerné les rues Michel Moutsatsi, Bakouni, Mossendjou, Mellet, Poto-Poto, Madingou et débouché sur l'avenue de Loubomo. Même les personnes du troisième âge n'étaient pas en reste, elles ont loué cette initiative salvifique née de façon spontanée.

Sous le slogan « Dolisie ville lumière » et éclairés par le projet de société du président Denis Sassou-Nguesso « Ensemble, poursuivons la marche », les jeunes du quartier Bakouni (Cq 109) et ceux d'autres quartiers de la capitale de l'or vert et troisième ville du pays veulent consolider leur dynamique en répertoriant les défis réels et besoins immédiats ou quotidiens de leur environnement. Leur mouvement, qui a l'ambition de se bâtir autour de Jean Bosco Mouanda, membre du Parti congolais du travail (PCT) depuis juillet 2021, est un lieu de rassemblement et de raffermissement de leurs liens d'enfance.

N'étant pas constitué de façon formelle, ce club d'amis est le résultat d'un élan d'ensemble ayant à cœur les souvenirs et acquis d'enfance des filles et fils d'un même quartier et d'ailleurs. C'est leur manière de s'approprier



Le collecteur de Mellet avant son déblayage

de la vision du président de la République en voulant marcher et bâtir ensemble. La dynamique se définit comme un regroupement qui veut apporter sa contribution aux efforts des autorités du pays soucieuses de redonner à Dolisie son envergure d'antan. Une ville située aux quatre points cardinaux, où a étudié le président Denis Sassou-Nguesso, chef de l'Etat. Souvent désignée comme un carrefour des élites, elle présente désormais un visage insalubre.

Le ministre d'Etat Pierre Mabiola, ministre des Affaires foncières et du domaine public, natif du département du Niari, fait partie des hautes personnalités qui ont salué cette belle initiative des jeunes du quartier Bakouni. Pour eux, « l'entretien d'une ville ne dépend pas seulement des autorités, mais de tous ses habitants ».

Aristide Ghislain NGOUMA

UDR-MWINDA

Guy Romain Kinfoussia exhorte le Gouvernement à donner la priorité au dialogue dans la vérité

Parti de l'opposition, l'Udr-Mwinda a présenté ses vœux à la presse le samedi 29 janvier dernier à la Préfecture de Brazzaville. Par la même occasion, le président de cette formation politique, Guy Romain Kinfoussia, a procédé à l'ouverture de la première session ordinaire du conseil national de transition issu des assises de la réconciliation de son parti, organisée le 6 septembre 2021.

Guy Romain Kinfoussia a fait la rétrospective de l'année 2021 marquée par le scrutin présidentiel de mars, qui a abouti à la réélection de Denis Sassou-Nguesso. «Une consultation malheureusement entrecoupée par la disparition inopinée de Guy Brice Parfait Kolélas, un des candidats», a-t-il souligné.

Le président de l'Udr-Mwinda a aussi eu une pensée pieuse pour tous les cadres politiques qui ont quitté la terre des hommes: Paul Dihoulou (ancien Secrétaire général de notre Parti), Dominique Nimi-Madingou (ancien Ministre), Christophe Moukoukéké (ancien secrétaire général de l'UPADS), Clément Mouamba (ancien Premier ministre, chef du Gouvernement). Il a fait observer une minute de silence en leur mémoire.

Pour l'orateur, le monde est confronté aujourd'hui à deux tsunamis: sanitaire et économique qu'il faut absolument maîtriser sinon des années très sombres nous attendent. Le pire est devant nous si nous n'y prenons garde. Et pour l'écartier, il faut regarder loin, en arrière et devant, afin de comprendre ce qui se joue pour l'avenir des générations futures», a indiqué Guy Romain Kinfoussia.

La crise socio-économique, doublée d'une crise sanitaire, a-t-il dit, «persiste sans laisser percevoir des lueurs d'une sortie à court terme. Aucun patriote sincère ne peut s'en réjouir. Une nouvelle ère s'ouvre qui doit se consacrer à la lutte acharnée contre cette situation préoccupante.

Ce combat commun exige le rassemblement de tous les citoyens du pays».

Il s'est réjoui du fait que le projet de société du candidat Denis Sassou-Nguesso, «Ensemble, poursuivons la marche vers le développement», devenu programme du Gouvernement, contienne neuf axes: «La consolidation des fondements du Vivre-ensemble constitue l'essence de notre proposition de sortie de crise présentée au Gouvernement et à la Communauté internationale à travers le mode opératoire du dialogue de bonne intelligence».

Au nombre des valeurs à promouvoir pour la paix et l'unité nationale contenues dans ce projet de société, Guy Romain Kinfoussia a relevé entre autres «le dialogue dans la vérité, «la tolérance», «le pardon entre compatriotes» et «la non-violence», qui, selon lui, sont des valeurs intrinsèques du dialogue de bonne intelligence pour atteindre le Vivre-ensemble en Paix. «Un dialogue dans la vérité, dialogue fécond, dialogue entre gouvernants et gouvernés de type nouveau qui prend racine dans le terreau nourricier du Souverain primaire. Nos citoyens doivent être consultés au plus près de leur lieu de résidence, notamment sur les cinq piliers d'un développement harmonieux et durable: social et santé, économie, éducation, écologie et cadre de vie, gouvernance», a affirmé le président de l'Udr-Mwinda.

Pour lui, le dialogue de bonne intelligence est la solution idoine



Guy Romain Kinfoussia



Les membres du Conseil national de transition

pour rétablir la confiance entre les citoyens à tous les niveaux, et ainsi réconcilier gouvernants et gouvernés. «Cette consultation inédite qui n'est pas une Conférence nationale bis dans notre pays, dépend de la décision du Président de la République, seul responsable politique habilité à déclencher la mise en œuvre de ce dialogue de type nouveau», a-t-il fait savoir.

Au cours de la session ordinaire du conseil national de transition, il s'est agi, non seulement de poursuivre le processus de réconciliation, mais aussi de propager

les propositions contenues dans le plaidoyer pour le dialogue de bonne intelligence. Restructuré et rassemblé, Guy Romain Kinfoussia a estimé que son parti est prêt à relever les défis du moment et du futur pour entraîner le Congo dans la voie d'un développement durable et harmonieux.

Il a lancé un appel d'encouragement au Gouvernement afin qu'il donne la priorité au dialogue.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Coup d'oeil en biais

Un major de l'Armée du salut porté disparu depuis plus d'une semaine

Jean-Marie Bimokono, major de l'Armée du salut et commandant de la division Brazzaville I, est introuvable depuis lundi 24 janvier dernier. Selon ses proches, en sortant de son domicile du Plateau des 15 ans ce jour-là, il était monté à bord d'un taxi pour se rendre au quartier général territorial, au centre-ville. Malheureusement, il ne serait pas arrivé à destination. A-t-il été victime d'un kidnapping ou d'un accident de circulation? Malgré les recherches et un appel à témoin, sa famille biologique et ses confrères de l'Eglise salutiste étaient toujours sans nouvelle du major au moment où nous mettons sous presse.

L'axe Brazzaville-Ankara menacé

Dans sa livraison du 27 janvier dernier, AfricaIntelligence, paraissant en France, a publié un article intitulé: «Le bras de fer à 200 millions de francs CFA (NDLR : environ 116 milliards de francs CFA) qui menace l'axe Brazzaville-Ankara». «Le Congo n'a toujours pas réglé la facture de la construction de l'imposant centre des congrès construit à Brazzaville par le groupe Summa, en 2017. Le dossier empoisonne les relations entre Ankara et Brazzaville», écrit ce journal confidentiel. «Voilà au passif du Congo une dette de plus de 116 milliards de francs CFA pour un éléphant blanc d'un hôtel et un centre de conférences dont la fréquence est infiniment marginale pour amortir les coûts d'entretien, que dire de l'investissement!», commente, de son côté, un analyste.

UDH-Yuki: un seul être vous manque...

La disparition en mars 2021 de Guy Brice Parfait Kolelas, dit PAKO (qui était devenu une sorte d'icône, incontestablement), a laissé un vide au sein de son parti, l'UDH-Yuki (Union des démocrates humanistes), que ses anciens camarades ont bien du mal à combler. Deux tendances s'opposent au grand jour. La première a à sa tête le premier vice-président Pascal Ngouanou, la deuxième, le deuxième vice-président Gilles Parfait Bassindikila. Chaque camp a commencé par contester la légitimité des actes posés par l'autre camp. Puis le premier camp ayant prononcé la suspension du leader du second camp, ce dernier et ses partisans ont répliqué en sanctionnant à leur tour Pascal Ngouanou. Les militants se demandent pourquoi les cadres de leur parti se bouffent le nez, quelques jours seulement après l'inhumation en France de leur défunt président.

Petite scène de corruption ordinaire

Un policier ordonne à un chauffeur de bus de transport en commun de s'arrêter. Infraction? Le chauffeur s'exécute. Mais pour éviter une perte de temps, il envoie le receveur du bus lui remettre les papiers du véhicule avec un billet de 2000 francs CFA. Le policier remet alors les papiers sans même les vérifier et dit: «On est ensemble».

Arrêtez-vous à la prochaine poubelle!

La société Averda, chargée de la collecte des ordures ménagères, donne l'impression d'avoir presque abandonné la partie. Les tas d'ordures s'élèvent toujours plus haut à Brazzaville. Ces immondices s'entassent sur plusieurs mètres, perturbent même la circulation et macèrent, parfois pendant des semaines, avant d'être évacuées. Elles servent de repères aux chauffeurs de taxis et à leurs clients. Certains boutiquiers voient régulièrement leurs portes obstruées par cette décharge publique. Dans les quartiers populaires, ces immondices aux odeurs âcres ulcèrent les résidents, qui se sentent abandonnés par les pouvoirs publics. Les fonctionnaires disent payer une taxe mensuelle de 2000 francs CFA pour rien!

Circulation: dans la jungle de Brazzaville

La circulation n'en finit plus de donner des migraines aux automobilistes de la capitale, contraints sur certains axes de rouler parechoc contre parechoc. Et pas seulement aux heures de pointe. C'est le cas sur l'avenue de l'OUA (entre le CEG Angola Libre et le lycée Savorgnan de Brazza), l'avenue de la Paix (entre le rond-point Mougali et le croisement avec la rue Mbochi), le prolongement de l'avenue de la Paix jusqu'au rond-point Mazala, l'avenue des Trois Martyrs (entre le rond-point Koulounda et l'hôpital de Talangai), pour ne citer que ces tronçons-là. La capitale vit au rythme des embouteillages. Et quand le Président de la République vient à sortir de son palais pour se rendre quelque part, Brazzaville étouffe, ralentit de plus belle; les jurons fusent de partout. Ces engorgements constituent aujourd'hui, un casse-tête pour les populations. Ils les découragent et causent un manque à gagner qu'on ne peut évaluer. Il y a perte de temps, effets de la pollution, accidents de circulation, etc. Faut-il, pour répondre à la pressante demande de mobilité urbaine, dire aux pouvoirs publics que la réalisation des voies de contournement dans les quartiers résoudra, en grande partie, cette difficulté?

DEPARTEMENTS

Alexandre Mabilia élu président à l'unanimité

C'est donc le président du Conseil départemental du Kouilou, Alexandre Mabilia, qui présidera désormais aux destinées de l'Association des départements du Congo (ADC). Il succède au président du Conseil départemental de la Cuvette, Richard Eyeini, décédé en octobre 2021.



Alexandre Mabilia, 3^e à partir de la gauche

A l'issue d'une assemblée générale extraordinaire à Brazzaville le vendredi 28 janvier dernier, les présidents des Conseils des 12 départements du Congo ont porté leur dévolu sur leur confrère du Kouilou, Alexandre Mabilia. A l'unanimité, ils lui ont confié la présidence de cette association qui existe depuis 18 ans et qui est l'interface des instances nationales, dans un dialogue que le nouveau président s'engage à maintenir et à promouvoir comme modèle de gouvernance et ligne d'action. «Nous serons, à coup sûr, un vrai espace de dialogue, de partage, fondé sur des synergies à créer ensemble, entre collectivités locales, entre elles et l'Etat, ainsi que les partenaires au départe-

ment», a-t-il énoncé du haut de la tribune dans la salle de la Préfecture de Brazzaville.

Dans un contexte difficile, marqué notamment par la rareté des fonds publics alloués aux départements, Alexandre Mabilia encourage l'Etat à maintenir sa parole et ses pairs à la créativité: «L'Association des départements du Congo devra jouer un rôle incitateur pour inspi-

rer le réflexe de producteur, au lieu de celui d'éternel consommateur de biens importés».

Pour poursuivre et matérialiser la modernisation de l'administration des départements du Congo, une saine gestion des ressources est nécessaire. Mais elle seule ne suffit pas: il faut conforter «le modèle d'administration que le Congo a souverainement choisi pour son

territoire».

«Il nous faut impérativement résorber les disparités et les déséquilibres constatés entre différentes collectivités locales dans leur fonctionnement et dans leur gestion quotidienne», réaffirme le nouveau président de l'ADC.

«Assurer le partage équitable des ressources devant garantir le développement des communes et des départements; encourager le travail concerté entre services déconcentrés et services décentralisés, afin de mettre fin aux doublons et aux flottements» sur le terrain du concret, sont des urgences ressenties dans les départements, a insisté Alexandre Mabilia.

ASM

Le bureau de l'ADC

Président: Alexandre Mabilia (président du Conseil départemental du Kouilou)

1er Vice-président: Fabien Bakoté (président du Conseil départemental de la Likouala)

2^e Vice-président: Emmanuel Akoualakoum (président du Conseil départemental de la Sangha)

Secrétaire: Jean-Marie Bopoumbou (président du Conseil départemental de la Cuvette)

Trésorière: Sylvie Okabando Kaki (présidente du Conseil départemental de la Lékoumou)

AGRICULTURE

Appeler les acteurs publics et privés à promouvoir l'agroécologie

L'ONG internationale ESSOR a présenté un film de 45 minutes sur ses activités au travers des témoignages des acteurs évoluant dans le maraîchage et la transformation. Ces activités ont été réalisées dans le cadre du Projet d'amélioration des revenus agricoles à travers le développement des filières durables et le renforcement de la société civile congolaise (PAMTAC BII) au Congo. La projection du film, suivie des échanges, a eu lieu à l'Institut français du Congo (IFC) à Brazzaville, vendredi 28 janvier 2022.

La cérémonie a été placée sous la supervision de Dieu-donné Badawe, coordinateur pays de l'ONG ESSOR et de Anne Rauline, responsable de la commercialisation du projet. Ce film a montré les différentes activités menées. Il a interpellé tous les acteurs publics et privés à s'unir pour promouvoir le développement de l'agroécologie qui représente une réelle opportunité et une innovation majeure pour contribuer à la transformation du système alimentaire local.



Dieudonné Badawé

Le développement agricole est un enjeu crucial au Congo. L'agroécologie vise à promouvoir des systèmes alimentaires viables et respectueux des hommes et de leur environnement. C'est une alternative à l'agriculture conventionnelle qui dégrade l'environnement et piège le producteur dans la pauvreté en nuisant à sa santé ainsi qu'à celle du consommateur. Grâce à des formations participatives auprès des maraîchers et des transformateurs, ESSOR a permis de faire émerger une dynamique de développement local, promouvant l'agroécologie et la qualité des produits, depuis bientôt six ans pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations brazzavilloises par le développement agricole. Faire de l'agroécologie au Congo, c'est produire au niveau local, sans toutefois faire recours, par exemple, à des produits chimiques, à des pesticides chimiques pour préserver non seulement la santé environnementale, mais aussi la santé de l'être humain.



Pendant les témoignages sur l'appui d'ESSOR

Dieudonné Badawé a indiqué que le film «ESSOR au Congo: l'agroécologie porteuse de développement», constitue un vrai support de capitalisation qui sera diffusé aux bénéficiaires, aux parties prenantes et plus largement aux acteurs de développement à l'échelle nationale et internationale. Il a été réalisé dans l'optique de mettre en exergue les pratiques agroécologiques et montrer qu'il n'est pas impossible pour les maraîchers brazzavillois de mettre en place leurs pratiques pour la santé de l'environnement et de l'humain, et ce avec le matériel local». Ce film, a souligné le coordinateur pays de l'ONG ESSOR servira non seulement comme moyen de sensibilisation au consommateur local et de la qualité, mais aussi et surtout un moyen de sensibilisation et de promotion de l'agroécologie. Ce film est un moyen de manifester «notre reconnaissance à tous les maraîchers et transformateurs qui ont fait, font et continueront de faire notre fierté à tous. Comme vous avez pu le voir dans le film, le chemin est encore long pour que nous arrivions à transformer le système alimentaire local».

«Les coopératives font partie du réseau. Elles ont augmenté leurs revenus et arrivent désormais à diversifier leurs champs et à vendre à différents acteurs, des restaurateurs, des hôtels et des supermarchés. Cela leur permet de vendre beaucoup plus à un meilleur prix. Les méventes existent encore un peu, mais elles ont été nettement diminuées. Cela va nécessiter une étude d'impact pour savoir à quel niveau ça été diminué. Mais, ce qui est vrai, les maraîchers ont reconnu dans le documentaire qu'il n'y a plus de mévente depuis la création de ce réseau», a relevé Anne Rauline.

A signaler que l'ONG internationale ESSOR intervient au Congo depuis 2016 dans les périphéries de Brazzaville, pour structurer et promouvoir la filière maraîchère agroécologique et la transformation des produits locaux

Philippe BANZ

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

ARPCE-CSLC

Mieux coopérer pour des fréquences de qualité

Un accord de convention dans le cadre de la gestion, l'utilisation et le contrôle des fréquences affectées au secteur de la radiodiffusion sonore et télévisuelle a été signé lundi 31 janvier 2022. Entre Louis-Marc Sakala, directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) et Philippe Mvouo, président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), l'accord de signature relevant des dispositions du décret n°2019-1972 du 1er juillet 2019, fixe les modalités de gestion et d'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques.

Les missions de la convention sont de définir la politique de contrôle des stations radioélectriques du secteur de radiodiffusion; de veiller à l'application des décisions arrêtées par les deux parties; de produire périodiquement des rapports de collaboration; de fixer les modalités de transfert des bandes de fréquences du service de radiodiffusion vers un autre service de radiocommunication et vice versa.

L'ARPCE mettra à la disposition du CSLC des plans de canalisation des bandes de fréquences de radiodiffusion sonore et de télédiffusion; l'homologation des équipements radioélectriques; la vérification de conformité avec le plan, avant assignation de fréquences; l'évaluation des potentielles interférences, avant assignation; la transmission de l'avis au CSLC; le traitement des demandes de fréquences pour les

liaisons de transport; le contrôle du spectre de fréquences: télé et radiodiffusion.

De son côté, le CSLC va réceptionner et traiter les demandes de fréquences des services de télé et de radiodiffusion; assigner les fréquences des services de télé et de radiodiffusion; homologuer les équipements techniques de production et de reportage; transmettre à l'ARPCE les demandes d'homologation des équipements radioélectriques; demander l'intervention de l'ARPCE en cas de brouillage.

Pour Louis-Marc Sakala, la gestion des fréquences est un ensemble d'activités visant à assurer une exploitation efficace des équipements et des services de radiocommunication sans causer de brouillage préjudiciable à leurs usagers faisant ainsi de ce domaine vaste des communications électroniques, un domaine vital



Philippe Mvouo et Louis-Marc Sakala signant la convention

au bon fonctionnement du quotidien de tout un chacun. Ces activités de gestion du spectre de fréquences, a-t-il relevé, sont opérées conformément aux réglementations internationales et nationales et mettront en œuvre des techniques complexes de par l'étendue de leur utilisation qui couvre les domaines de transmission de sécurité, de défense, de transmission portuaire, etc. Le Congo met un point d'honneur à la garantie de la gestion de l'utilisation et au contrôle de ses fréquences en s'alignant sur les recommandations des institutions internationales des télécommunications (UIT).

Philippe Mvouo, a pour sa part souligné que les équipes tech-

niques vont désormais entretenir un partenariat sérieux pour aider la population à avoir accès à la bonne communication et au bon service de ces instruments. «L'ARPCE est pour le Gouvernement le point focal de l'unité. La gestion du spectre fréquence vous demande une certaine rigueur et en même temps de la compétence en la matière. Nous ne pouvons rien faire sans votre apport. Les défis qui se présentent au CSLC sont grands. Le cadre conventionnel restera ouvert afin que notre collaboration puisse nous emmener à des victoires», a-t-il affirmé.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

ENTREPREUNARIAT

Tata, une boisson née de la transformation des aliments 100/100 local

La Société de transformation de produit agroalimentaire (SOFATT) a lancé ses activités dans le cadre de la transformation des produits agroalimentaires locaux, vendredi 28 janvier 2022 à Brazzaville avec la naissance du produit Tata, une boisson née de la transformation des produits cultivés sur les terres congolaises. La cérémonie de lancement s'est déroulée sous les auspices d'Antoine Nicéphore Fylla Saint-Eudes, ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, en présence de M Lassina Alassane Ouattara, administrateur général de SOFATT.



Le ministre Antoine N. Fylla coupant le ruban symbolique

emballé dans les flacons en PET et d'aluminium alimentaire, a vu le jour grâce à l'assistance technique et financière du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (PDAC).

Pour Lassina Alassane Ouattara, SOFATT répond à l'appel à la diversification de l'économie lancé par les autorités du Congo pour s'inscrire dans la logique de la transformation des produits locaux en jus. «Nous sommes dans la première phase de notre projet qui a nécessité un investissement de l'ordre d'un milliard de FCFA avec pour conséquence la création de 80 emplois directs et d'une estimation de 160 emplois indirects. La petiteesse de notre entreprise ne nous a pas empêchés d'avoir une vision stratégique claire. Dans les 5 prochaines années, SOFATT ambitionne de devenir un complexe agro-industriel dans lequel nous investirons près de 6 milliards pour près de 450 emplois», a-t-il dit. Le Congo, a indiqué l'administrateur général de SOFATT, est un pays d'opportunités multiples et le climat des affaires est propice à tout investissement. Ce sont ces opportunités que la société a saisies pour être en phase avec la politique gouvernementale de diversification. Il a invité la population à consommer leurs produits.

Pour sa part Antoine Nicéphore Fylla Saint Eudes a souligné que le développement du secteur privé d'un pays résulte de la dynamique entrepreneuriale locale, conjuguée aux investissements directs étrangers que le pays est à même d'attirer. Cela requiert non seulement des conditions cadres de l'entreprenariat favorables, mais de façon générale, un climat des affaires propice à la fois au démarrage et à la croissance des entreprises et pour cela, le Gouvernement par le ministère du Développement industriel, ne ménage aucun effort pour créer

La boisson Tata, issue à 100% des denrées du Congo, est un produit qui respecte les normes environnementales certifié par l'agence anglaise pour la normalisation et la qualité. Ce produit,

COOPÉRATION

Le FMI va apporter sa contribution dans le cadre du PND

Les représentants des différentes institutions financières internationales au Congo, à savoir le Fonds monétaire international (FMI), la Banque africaine de développement (BAD), l'Union européenne (U.E.), la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) et la Banque mondiale ont eu une séance de travail jeudi 27 janvier 2022 à Brazzaville avec Denis Christel Sassou-Nguesso, ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé. Les financements des partenariats publics privés dans le cadre du Plan national de développement (PND) adopté récemment au Parlement étaient au centre de leurs échanges.



Le ministre de la Coopération avec les représentants des institutions financières

Le Fonds monétaire international (FMI) va apporter une contribution financière dans le cadre de déboursements réguliers sur une période de trois ans. «En tant que représentant du FMI, je suis venu à Brazzaville pour participer à la réunion de l'adoption du Programme du FMI au titre de la facilité élargie du crédit. Le FMI accompagne le Congo comme partenaire au développement, dans le cadre de ce nouveau programme», a-t-il dit.

Le coût global de la mise en œuvre de ce PND 2022-2026 s'élève à 8 milliards de francs CFA. Il est axé sur six piliers majeurs: l'agriculture, l'industrie, les zones économiques spéciales (Brazzaville, Ollombo-oyo, Ouesso et Pointe-Noire), le tourisme, l'économie numérique et les activités immobilières. Le corps du PND est composé du document cadre de développement stratégique. Il est renforcé par sept annexes opérationnelles déterminantes pour les succès de l'entreprise.

A. N'K-K.

un environnement favorable pour l'implantation et le développement des entreprises, a-t-il souligné.

SOFATT a signé une convention de financement le 24 juin 2020 avec le PDAC. Ce financement à hauteur de 71 millions de francs CFA lui a permis d'acquies un équipement permettant la transformation des produits agricoles, notamment les fruits, mais également les intrants pour le développement de la transformation agroindustrielle. L'usine entend mettre sur le marché congolais les jus de fruits et de l'eau minérale, a rappelé la représentante du coordonnateur du PDAC.

J. M.

MALI

Dégradation des relations avec la France

Les autorités maliennes de transition ont donné trois jours à l'ambassadeur de France pour quitter leur pays, à l'issue d'une convocation au ministère des Affaires étrangères du Mali. La décision a été annoncée à Joël Meyer lundi 31 janvier 2022. Cet acte marque l'ultime épisode des mois d'échanges tendus entre les autorités des deux pays et qui laissent planer d'immenses doutes sur la suite des relations entre la France et le Mali.



Les Maliens hostiles à la présence française

L'expulsion du diplomate français fait suite «aux propos hostiles et outrageux» tenus ces derniers jours par Jean-Yves le Drian, ministre français des Affaires étrangères. A l'instar du président Emmanuel Macron, il avait, notamment, qualifié d'«illégitimes» les autorités de transition. L'incompréhension et l'animosité qu'ont en partage les autorités des deux Etats n'étaient jamais allées si loin. Du côté de Bamako l'on

souhaite «maintenir le dialogue et poursuivre la coopération avec l'ensemble de ses partenaires internationaux, y compris la France». Une invitation difficilement conciliable avec la manière forte qui a été choisie et qui a surpris bien des observateurs de la politique malienne. Cependant, Paris «a réitéré son engagement en faveur de la stabilisation et du développement du Sahel», mais sans mentionner nommément le Mali.

Après l'expulsion du contingent danois de la force TAKUBA, il y a quelques jours, la quinzaine de pays européens qui y contribuent ont initié une réflexion sur l'avenir de cette force, articulée autour de Barkhane, dont la présence au Mali est contestée dans la rue. Bamako a sollicité une série d'amendements aux accords militaires actuels, mais Paris n'a pas encore répondu. Le pouvoir malien qui a également engagé un bras de fer avec la

Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) semble déterminé à changer ses relations avec ses partenaires traditionnels, quitte à risquer l'isolement. Tout en rappelant que d'autres puissances sont disponibles, comme la Russie, mais pas seulement, et tout en brandissant l'étendard de la souveraineté nationale. Dans les zones de conflits, les opérations militaires se poursuivent pour lutter contre le terrorisme. Et les partisans d'un éventuel départ de la France sont nombreux, bien qu'un retrait brutal de l'opération Barkhane inquiète une bonne partie de l'opinion. Dans la zone des trois frontières, entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger, les combats, notamment contre le groupe Etat islamique au Grand Sahara se poursuivent et voient le soutien des populations dans cette zone de Gao, où est basée l'armée française.

Alain-Patrick MASSAMBA

TCHAD

Le dialogue national reporté

Prévu initialement le 15 février 2022, le dialogue national est repoussé pour trois mois, notamment le 10 mai prochain. Le gouvernement explique ce report par le souci de faire participer le plus de sensibilités aux discussions. L'objectif de ce dialogue est de décider de la fin de la transition entamée après la mort du président Idriss Déby Itno.



Mahamat Idriss Déby Itno pourrait présider sous peu le dialogue

La participation des groupes politico-militaires à cette réunion qui se veut le plus large et le plus ouvert possible, dont les conclusions devraient décider des suites à donner au processus politique au Tchad, est à l'origine de ce report, selon le gouvernement du Tchad. «Il se trouve que, dans les préparatifs, le pays hôte, le Qatar notamment, constatant la dispersion des politico-militaires dans le monde, beaucoup d'entre eux n'ont pas de titre de voyage. Le Tchad devrait leur trouver des documents de voyage. Et toutes ces questions logistiques ont fait que le pays hôte a proposé de réunir les politico-militaires à partir du 27 février 2022», explique Albert Pahimi Padacké, Premier ministre de transition.

Après le pré-dialogue de Doha au Qatar qui devrait durer deux semaines, c'est autour du 10 mars que les conclusions seront remises au Comité d'organisation du dialogue national inclusif. Un rapport qui sera intégré à celui des pré-dialogues organisés dans différentes provinces et qui sont censés résumer ce que les Tchadiens attendent de leur pays à l'avenir.

Après quoi, le Premier ministre de transition pourra procéder à la convocation du dialogue national qui est annoncé, cette fois-ci, pour le 10 mai 2022.

Mais pour l'opposant Succès Masra, au Tchad, «le problème majeur, c'est quel est l'agenda du dialogue? Il y a une question de logique simplement que nous puissions nous entendre sur les tenants et les aboutissants du dialogue avant de l'entreprendre». Il estime que si ses propositions ne sont pas prises en compte, point n'est question, pour son mouvement politique, de prendre part à ce dialogue.

Gaule D'AMBERT

RWANDA-UGANDA

Dégel poussif de la coopération entre les deux voisins

Après trois ans de fermeture, la frontière entre le Rwanda et l'Ouganda a rouvert, lundi 31 janvier 2022 à minuit. La réouverture ne s'est pas déroulée comme prévu puisque le poste-frontière de Gatuna, côté ougandais, est encore en travaux.



Des populations rwandaises et ougandaises aux portes de la frontière

Du côté de l'Ouganda en effet, la portion de route menant à la frontière est encore loin d'être terminée et les ouvriers sont encore bien plus nombreux que les voyageurs. Présentement, un seul camion a traversé avec difficulté la frontière du Rwanda vers l'Ouganda.

L'usager de la route qui venait de Bukavu, en République Démocratique du Congo, est arrivé à trois heures du matin. Mais il lui a fallu plusieurs heures pour passer les contrôles de la douane, et son camion, embourbé sur la route transformée en boue par les fortes pluies, a dû être tiré par l'un des tracteurs du chantier. Jusqu'ici, aucun bus n'est encore arrivé sur place, des groupes de voyageurs ont cependant pu traverser à pied, valise à la main et sous la pluie, en particulier des nationaux, retournant dans leur pays, mais aussi des Rwandais se rendant à un enterrement en Ouganda. Mais la vague de visiteurs attendus impatiemment à Kaduna, n'est pas encore au rendez-vous. Le commissaire de l'immigration ougandaise, Marcelino Bwesidje a assuré après la réunion entre les autorités des deux

pays voisins que les déplacements essentiels, notamment les camions de marchandises ou les voyageurs avec un motif impérieux, étaient pour l'instant prioritaires. Pour les autres déplacements non essentiels -tout en affirmant que rien n'est

interdit-, l'officier a fait savoir qu'ils étaient déconseillés en cette période de COVID-19. Un protocole sanitaire sera, a-t-il souligné, détaillé en temps voulu, laissant planer le doute sur de possibles restrictions toujours en place.

Pour de nombreux représentants ougandais, du côté rwandais, des voyageurs sans motif impérieux n'ont pas pu traverser. A Gatuna, les populations attendent avec impatience l'arrivée des voyageurs et le retour à la normale. Et pour la plupart, les portes des commerces, largement impactées par la fermeture des frontières pendant presque trois ans, sont encore closes. Les chiffres du district de Kabale, font savoir que 80% de l'économie repose sur les échanges transfrontaliers.

A cause de la fermeture de cette frontière, les économies rwandaises et ougandaises étaient en train de s'essouffler, il fallait à tout prix trouver une solution, et cela ne pouvait pas durer longtemps.

A.P MASSAMBA

NECROLOGIE

Les familles Elemba et Ngassaki, ont la douleur d'annoncer le décès de leur fille Noëlle ELEMBA NIELENGA, sœur aînée de l'abbé Narcisse Hervé Elemba et agent de santé à la retraite, survenu, le 24 décembre 2021, à 18h30, au Centre hospitalier universitaire d'Ann Arbor dans l'Etat du Michigan, aux Etats-Unis d'Amérique, des suites d'une maladie.

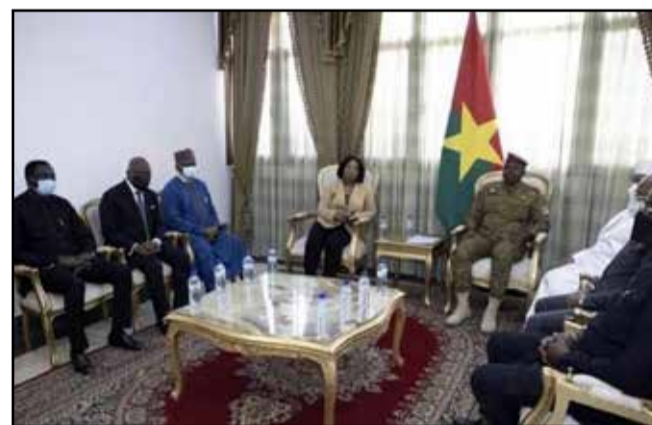
La veillée mortuaire se tient au N°156 de la rue Mbé à Talangaï, référence arrêt de bus CEG AA NETO.

Le programme du rapatriement de la dépouille et des obsèques sera communiqué ultérieurement.



BURKINA FASO

Visite conjointe des émissaires de la CEDEAO et de l'ONU



Les deux parties pendant les pourparlers

La junte au pouvoir au Burkina Faso a reçu la délégation conjointe de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Organisation des Nations unies (ONU), qui a eu des entretiens avec elle lundi 31 janvier 2022, à Ouagadougou. C'est au moment où le pays vient d'être frappé par les sanctions de l'Union africaine (UA), qui condamne le coup d'Etat perpétré par l'armée au Burkina il y a quelques jours.

Outre les membres de la junte, la délégation devait également s'entretenir avec les différents acteurs de la vie politique au Burkina Faso, pays en proie à plusieurs attaques des terroristes depuis la prise de pouvoir par le président déchu, Rock Marc Christian Kaboré.

AG

OFFICE NOTARIAL

de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
sis à Brazzaville (République du Congo)

195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans, Moundali, 1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»

B.P.: 14745 – Tél.: (+242) 06 605 32 71//05 516 70 79

E-mail: etudepongui2@gmail.com

LA CONGOLAISE DES EAUX, en abrégé «LCDE»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Au capital de 100 000 000 de Francs CFA

Brazzaville (République du Congo)

Avenue Sergent Malamine, Centre-ville

RCCM: CG-BZV-01-2018-B14-00005

LIBERATION DU SURPLUS DU CAPITAL SOCIAL

I- Suivant Procès-verbal du Conseil d'Administration du neuf février deux mil vingt et un de la société «LA CONGOLAISE DES EAUX», en abrégé «LCDE» SA, ci-dessus plus amplement désignée, reçu en dépôt au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville, le douze mars deux mil vingt et un et enregistré le douze mars de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 048/9 numéro 0456, le conseil d'administration a décidé de la libération du surplus du capital social, soit la somme de soixante-quinze millions (75 000 000) de Francs CFA.

II- Aux termes de l'acte authentique portant Déclaration Notariée de Souscription et de Versement constatant la libération du surplus du capital social reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le dix-huit janvier deux mil vingt-deux, de la société «LA CONGOLAISE DES EAUX», en abrégé «LCDE» SA, ci-dessus plus amplement désignée, enregistré à Brazzaville, le vingt janvier de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 014/3 numéro 0253, les actionnaires ont versé sur le compte bancaire de la société ouvert à la banque «BG-FIBank», la somme de soixante-quinze

millions (75 000 000) de Francs CFA, représentant le montant du surplus du capital social.

En conséquence, le capital social de la société «LA CONGOLAISE DES EAUX», en abrégé «LCDE» SA, est entièrement souscrit et intégralement libéré, soit la somme de cent millions (100 000 000) de Francs CFA.

Dépôt légal: un exemplaire de la Déclaration Notariée de Souscription et de Versement constatant la libération du surplus du capital a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le vingt-quatre janvier deux mil vingt-deux.

Duquel dépôt la comparante a requis acte qui lui a été octroyé et enregistré sous le numéro CG-BZV-01-2022-D00026, le vingt-quatre janvier deux mil vingt-deux.

Pour avis et mention,

**Maître Chimène Prisca Nina
PONGUI, Notaire**

APPELS A CANDIDATURE POUR LE POSTE DE:

Deux inspecteurs juniors

Sous la Direction du responsable de l'Audit Interne et Inspection Générale, les inspecteurs juniors auront pour missions :

- Préparer et réaliser des missions d'audit interne et d'inspection ;
- Rédiger des rapports d'audit et d'inspection ;
- Formuler et faire suivre des recommandations.

Activités liées au poste:

- Contrôler la régularité et la sincérité des données comptables et des dossiers ;
- Reporter les informations qui concourent à la fiabilité des résultats ;
- Assurer une veille sur des domaines de gestion sensibles ou présentant un intérêt pour la banque notamment en matière de réglementation bancaire et de bonnes pratiques ;
- Assurer la retransmission commentée des informations au sein des équipes ;
- Assister les inspecteurs/auditeurs seniors et chefs de mission dans la réalisation des missions ;
- Participer à la réalisation des plans de mission ;

- Réaliser les travaux de recherche et d'investigation ;
- Rédiger les premières synthèses de travail.

Profil:

De formation universitaire BAC+4/5 en Audit interne, finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins un an dans le métier d'audit idéalement dans un cabinet d'audit ou une banque.

Savoir:

- Avoir des connaissances en audit et conseil en système d'information ;
- Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finance ;
- Avoir des connaissances en langage de programmation ;
- Avoir des connaissances en gestion de projet ;
- Connaitre les référentiels (COBIT, ITIL, CMMI, eSCM, ...).

Savoir-faire:

- Avoir la maîtrise de MS office (connaissances approfondies de Excel et Access) ;
- Avoir la pratique de la réglementation CEMAC ;
- Concevoir un programme de mission

- d'audit ;
- Préparer les éléments nécessaires à un audit ;
- Transmettre des éléments nécessaires à un audit ;
- Avoir la connaissance de la norme ISO, ISAE, ...

Savoir-être:

- Avoir l'esprit d'analyse ;
- Être disponible ;
- Avoir un bon sens organisationnel ;
- Être rigoureux ;
- Être intègre ;
- Avoir le sens du questionnement.

Composition des dossiers de candidature:

- CV, lettre de motivation et diplôme.
- Les dossiers de candidatures doivent être envoyés, au plus tard le 18 février 2022 à l'adresse suivante: Institutionfinanciere1@gmail.com

Aucun dossier ne sera pris en compte passé ce délai.

N.B.: Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un entretien.

D'APPEL DE BRAZZAVILLE
TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE
CABINET DE MONSIEUR LE GREFFIER EN CHEF

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la société L'ARCHER CAPITAL INVESTISSEMENT, société anonyme, au capital de 10.000.000 francs CFA dont le siège social est sis, Cité du camp Clairon, résidence Martine A, rez-de-chaussée, appartement CASCI-28 F2, Brazzaville, immatriculée au RCCM sous le n° CG/BZV-01-2020-B14-00015, le 24/04/2020;

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de ladite société du 09 Juin 2021, les associés ont délibéré et adopté la résolution sur la dissolution anticipée et la nomination de Monsieur Samuel TCHAMBA, commissaire aux comptes agréé, domicilié au 185, avenue Jacques OPAN-GAULT, zone industrielle de la Foire, Pointe-Noire, en qualité de liquidateur.

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 27 janvier 2022, aux fins de la dissolution anticipée de ladite société.

Pour insertion légale,

**Greffier en chef,
Maître Jean Clément NGATALI.**

IN MEMORIAM

Madame OMBANDZA
née Arlette Carole OKOUO
1er Février 2016 - 1er Février 2022.

Six ans que Dieu te rappelait à Lui.

Tes enfants, ton époux et ta famille gardons de toi, ta gentillesse, ta générosité et surtout ton amour envers les autres.

Puisse ton âme reposer en paix et ton souvenir inoubliable dans les cœurs de ceux qui t'ont aimée.



REMERCIEMENTS

La Famille PAKA,
Très touchée par les marques de soutien multiforme et de sympathie dont elle a bénéficié lors du décès de son icône, Maman PAKA Antoinette, adresse ses remerciements les plus sincères et chaleureux à tous ceux qui, de près ou de loin, l'ont assistée.

**Croyez tous en notre
profonde reconnaissance!**



APPEL A CANDIDATURE

Une importante institution financière recherche dans le cadre de la réorganisation de ses directions pour répondre aux objectifs stratégiques, un Chargé d'Affaires Entreprises.

Sous la responsabilité du Responsable Centre d'Affaires, vous aurez pour missions:

- Atteindre ses objectifs en rentabilisant les clients de son portefeuille ;
- Développer le portefeuille par des actions de prospection ciblées ;
- Planifier les rendez-vous commerciaux des clients/prospects ;
- Contribuer au développement de la synergie avec les autres filières (particuliers...);
- Veiller au suivi de la satisfaction clientèle ;
- Encadrer le Chargé de Comptes et superviser l'activité commerciale du sous portefeuille qui lui est attribué ;
- Maîtriser le risque lié au portefeuille ;
- Effectuer les contrôles de premier niveau incombant aux opérationnels ;
- Contrôler les opérations à caractère juridique.

ACTIVITES DU POSTE:

Pratiques commerciales :

- Atteindre ses objectifs en rentabilisant les clients de son portefeuille ;
- Développer la valeur des clients du portefeuille :
- Etablir le plan d'action commercial de son portefeuille et du Chargé de Comptes et le faire valider par le responsable hiérarchique ;
- Assurer la gestion de la relation commerciale globale avec les clients du portefeuille : accueillir, évaluer les besoins de financement/placement, rédiger des propositions, matérialiser systématiquement les entretiens commerciaux par un compte rendu et classer dans les dossiers ;
- Améliorer la rentabilité de son portefeuille ;
- Reporter au responsable du centre d'affaires les résultats des actions commerciales engagées : mesure d'écart par rapport à la cible, actions correctives, ajustement de la cible ;
- Planifier les rendez-vous commerciaux des clients/prospects ;

- Développer le portefeuille de clients par des actions de prospection ciblées : Prospecter de nouveaux clients, et développer l'activité issue des actions de prospection) ;
- Veiller au suivi de la satisfaction clientèle :
- Veiller au respect des délais et s'assurer de la satisfaction des clients dans le respect des règles et procédures en vigueur ;
- Suivre le bon traitement des réclamations clients ;
- Participer aux réflexions pour résoudre les sources de dysfonctionnements éventuels.
- Contribuer au développement de la synergie avec les autres filières :
- Proposer les produits de synergie aux clients et aux prospects ;
- Atteindre les objectifs fixés (crédits de conventions) ;
- Suivre les réalisations périodiques.

Pratiques managériales:

- Coacher, Evaluer et faire monter en compétence le Chargé de Comptes ;
- Encadrer le Chargé de Comptes et l'appuyer par une assistance technique sur des dossiers clients/prospects ;
- Planifier le plan d'action commercial du Chargé de Comptes et suivre les réalisations de son activité commerciale ;

Maîtrise des engagements et suivi du risque:

Maîtriser le risque:

- Exercer dans le respect des procédures en vigueur les délégations mises en place ;
- Effectuer les autos contrôles hiérarchiques conformément au dispositif de gestion des risques;
- Assurer le suivi des différents échéanciers (dossiers échus, garanties non constituées etc.) et engager les actions nécessaires ;
- Anticiper la dégradation du risque sur la base des indicateurs et mettre en œuvre les actions nécessaires pour maîtriser le risque de contrepartie sur son portefeuille ;
- Effectuer les autos contrôles et contrôles hiérarchiques conformément au dispositif de gestion des risques.

Contrôler les opérations à caractère juridique:

- Analyser et valider les opérations lors des ouvertures de comptes dans le respect des procédures ;
- Recueillir et viser les cartons de spécimen des signatures

des personnes habilitées ;

- Viser et mettre à jour les échéanciers de pouvoirs ;
- Co-signé avec le responsable du CAF les attestations demandées par les clients ;
- Donner son accord pour les demandes de clôture de comptes.

Système de Management environnemental :

- Être Force de propositions d'actions d'amélioration en cohérence avec les axes de la politique environnementale ;
- Contribuer à la dynamique d'amélioration des performances sociales et environnementales.

Profil:

De formation BAC+4 en Banque, Finance, Gestion d'entreprise ou diplôme équivalent, vous avez 2 ans minimum à un poste similaire, vous avez des compétences dans :

- L'évaluation des entreprises et analyse de risques ;
- L'analyse des besoins de financement/placement des entreprises ;
- Management et animation/motivation des chargés de comptes ;
- Réglementation bancaire locale et procédures internes ;
- Maîtrise produits/services et tarifications ;
- Le sens de l'écoute, le dialogue, la capacité de conviction ;
- Le dynamisme, le sens commercial, la prise d'initiative dans la mise en œuvre des actions commerciales ;
- La prise de risque, le souci de rentabilité ;
- Le sens de la négociation et de la vente.
- Bonne maîtrises des logiciels bureautiques (Word, Excel, PowerPoint)

Composition des dossiers de candidature:

- CV, lettre de motivation et diplôme.
- Les dossiers de candidatures doivent être envoyés, au plus tard le 18 février 2022 à l'adresse suivante: Institutionfinanciere1@gmail.com
- Aucun dossier ne sera pris en compte passé ce délai.

N.B: Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un entretien.

CLÔTURE DE LA 52^e SEMAINE DE PRIÈRE UNIVERSELLE POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

Le Pasteur Alain Gonard Bakoua invite les chrétiens à adorer ensemble le fils de Dieu incarné

Comme chaque année, les chrétiens du monde entier se sont rassemblés dans la prière pour exprimer leur foi et grandir dans l'unité. Cette année, le thème principal pour cette 52^e Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens, préparé par le Conseil des Eglises du Moyen-Orient basé à Beyrouth, au Liban, a été: «*Nous avons vu son astre à l'Orient et nous sommes venus lui rendre hommage*», extrait de l'évangile de Matthieu 2, 1-12.

Cette 52^e Semaine de prière qui a débuté au Congo le jeudi 20 janvier 2022 au poste du cinquantenaire de l'Armée du salut au Plateau des 15 ans à Brazzaville par le culte des ouvriers apostoliques des Eglises membres du Conseil œcuménique, s'est célébré dans le contexte sanitaire de la pandémie à Coronavirus, COVID-19. Au cours de celui-ci, l'Eglise catholique qui assumait la présidence tournante du Conseil œcuménique a passé la responsabilité à l'Eglise évangélique du Congo pour un mandat de deux ans.

Pendant une semaine, les chrétiens de tous les horizons se sont mobilisés dans la joie et l'allégresse pour des cultes en commun en secteurs dans les différentes paroisses et postes de la ville de Brazzaville et de sa périphérie. La clôture a eu pour cadre la Basilique Sainte-Anne du Congo, samedi 29 janvier 2022, en présence du pasteur Juste Alain Gonard Bakoua, président en exercice du Conseil œcuménique; du colonel Eugène Bamanabio, chef de territoire de l'Armée du Salut et premier vice-président du Conseil; du pasteur Albert Koutia de l'Eglise évangélique luthérienne du Congo; de l'Archiprêtre Maxime Oumba, vicaire général de l'Eglise Orthodoxe au Congo; de l'abbé Vincent de Paul Malonga, représen-

tant Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, et de la Province ecclésiastique du Centre, empêché.

A cette occasion, le Conseil œcuménique a adressé un message au peuple de Dieu.

«*Les chrétiens du Moyen-Orient sont heureux d'offrir des textes pour la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens. Conscients que le monde partage une grande partie de leurs souffrances et de leurs difficultés et aspire à trouver la lumière qui leur montrera la voie vers le Sauveur, lui qui sait comment surmonter les ténèbres, la pandémie mondiale de COVID-19, la crise économique qu'elle a générée, et l'échec des structures politiques, économiques et sociales, à protéger les plus faibles et les plus vulnérables ont fait ressortir que tous ont besoin d'une lumière qui brille dans les ténèbres. La célébration de la semaine œcuménique de cette année nous invite à nous tourner vers l'étoile de l'Orient et à adorer ensemble le fils de Dieu incarné, annoncé par l'étoile qui est apparue quand l'enfant divin est né dans la plénitude du temps, comme l'indique le thème, l'apparition de l'étoile dans le ciel de Judée représente un signe d'espoir longtemps attendu qui conduit les mages et de fait, tous les peuples de la terre, vers le lieu*



Les responsables des Eglises membres du Conseil œcuménique

où le vrai Roi et Sauveur est révélé. Cette étoile est un don, une indication de la présence aimante de Dieu pour toute l'humanité. Le contexte sanitaire que le monde traverse ne doit pas nous faire perdre confiance en Dieu, car Dieu est au contrôle de tout dans le monde. Et, de toute la force de la foi, il nous paraît légitime de reconnaître que, dans ce monde fragile et incertain, nous cherchons une lumière, un rayon d'espoir au loin. Face au relâchement des mesures barrières, nous vous exhortons à continuer à observer les mesures de lutte contre le coronavirus édictées par le Gouvernement de la République et les organes de santé à travers le monde, en vue de briser la chaîne de contamination de ce virus jusqu'à son éradication définitive. Les Eglises sont appelées à travailler ensemble pour que les chrétiens puissent construire un avenir en accord avec le cœur de Dieu, un avenir dans lequel tous les êtres humains pourront connaître la vie, la paix, la justice et l'amour. Ce nouveau chemin pour les

Eglises est celui de l'unité visible qu'il nous faut rechercher avec courage et audace. Au regard de l'actualité nationale, en cette année 2022, le Congo se prépare aux échéances électorales pour le renouvellement de l'Assemblée nationale et des Assemblées locales. Pour ce faire, le Conseil œcuménique exhorte le peuple congolais en général et les chrétiens en particulier aux élections apaisées et transparentes en faisant prévaloir les valeurs de justice et d'amour. Nous vous invitons à cheminer dans la foi en suivant l'étoile resplendissante de l'Orient qui nous guidera sans faille vers le Christ Sauveur. Cheminer par la foi, c'est marcher avec Dieu qui veille toujours sur son peuple et qui le guide sur le chemin de la vie».

A la fin du culte, le représentant de l'Alliance Biblique au Congo a informé le peuple de Dieu de la traduction très prochaine de la Bible en langue téké, bembé, Kougni etc.

Pascal BIOZI KIMINO

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Visite pastorale de Mgr Bienvenu Manamika à la paroisse Saint Jean-Baptiste

Le dimanche 9 janvier 2022, en la fête du Baptême du Seigneur, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, a pris son bâton de pèlerin pour aller à la rencontre de la chrétienté de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï. Ceci, dans le cadre des visites pastorales et canoniques amorcées depuis quelques semaines dans les paroisses de l'archidiocèse, après sa prise de possession canonique du siège archiepiscopal métropolitain le dimanche 21 novembre 2021. Au cours de l'unique messe célébrée à 10h et animée par la chorale Saint Jean-Baptiste (fusion des chorales Echo du désert et Le Jourdain) et la schola populaire, l'archevêque a administré le sacrement de baptême à 94 bébés et enfants.

Dans son homélie en lingala, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a insisté sur le baptême de Jésus qui n'est que le passage de témoin entre Jean le Baptiste, et qui marque le début de son ministère. L'archevêque s'est appesanti sur le baptême de Jésus pour expliquer le baptême des petits enfants. «Si déjà les parents donnent tout ce qu'il faut à leurs nouveau-nés à l'image du lait maternel et autres produits laitiers pour leur croissance physique, pourquoi ne le serait-il pas pour leur croissance spirituelle? Dans certaines paroisses que j'ai visitées, la chrétienté m'a fait savoir qu'elle est habituée à administrer le sacrement du baptême aux bébés à la fête de Noël. Je puis vous dire

que Noël n'est pas la fête des enfants, c'est une invention des marxistes léninistes. A Noël, Jésus n'a jamais reçu des jouets quelconques comme cela est



Mgr Bienvenu Manamika conférant le baptême à un enfant



Les nouveaux baptisés portés par leurs parrains ou marraines

devenu monnaie courante dans nos habitudes d'aujourd'hui. C'est plutôt les rois mages qui sont allés offrir de l'encens, de la mire et du parfum au nouveau-né Jésus l'Emmanuel. Nous devons changer nos habitudes, il faut savoir innover et je crois que dans nos paroisses, le baptême des bébés pourrait être administré le jour du baptême de Jésus, pour être conforme aux Saintes écritures», a souligné l'archevêque.

Vers la fin de la messe, l'archevêque a remis au curé de la paroisse une enveloppe de 400.000 F. Cfa, un don reçu

V^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE- C-

«Laisant tout, ils le suivirent»

Textes: Is 6, 1-2a.3-8; 1Co 15, 1-11; Lc 5, 1-11

Dans son exhortation apostolique Gaudete Exulte sur la sainteté au n° 11, le Pape François affirme: «*ce qui importe, c'est que chaque croyant discerne son propre chemin et mette en lumière le meilleur de lui-même, ce que le Seigneur a déposé de vraiment personnel en lui (1 Co 12, 7), et qu'il ne s'épuise pas en cherchant à imiter quelque chose qui n'a pas été pensé pour lui.*»

Volens nolens, nous découvrons que chacun a un chemin à suivre pour réaliser sa vocation. Et les textes de ce dimanche nous font ressortir trois récits de vocation assumée par des personnes différentes. Celle d'Isaïe, de Paul et de Pierre Jacques et Jean. Isaïe, est envoyé pour parler au nom de Dieu, il est d'ailleurs l'un des plus grands prophètes de l'Ancient Testament au côté de Jérémie, Ezéchiel et Daniel. Il a vécu au temps du roi Ozias vers 760 avant J.C. Il a su réaliser sa mission avec abnégation. Saint Paul est aussi appelé pour se mettre à la suite du Seigneur après une conversion profonde. Dans son humilité, il revendique le nom d'apôtre. La vocation spéciale de Paul nous invite à une résipiscence, un changement de nos habitudes pour ressembler à Jésus.

Mes frères, mes sœurs, au cœur de la liturgie de ce dimanche, rejaillit ce fameux récit de la pêche miraculeuse; qui révèle aux apôtres la puissance du Seigneur. L'événement de ce récit se produit au début de la vie publique de Jésus ou le rôle de Pierre est de taille.

«*Désormais, ce sont les hommes que tu prendras.*» L'évangile de ce dimanche commence par un constat amer d'échec, devant le découragement, Pierre et ses compagnons se rendent compte qu'ils ont travaillé sans rien bénéficier en retour. Harassé par une pêche qui n'apporte rien au départ: «*Maître nous avons peiné toute la nuit sans rien prendre.*» Nous aussi dans la quotidienneté de notre vie nous rencontrons ce genre de situations; échecs dans notre vie professionnelle, dans notre mariage, dans l'éducation de nos enfants, dans nos projets qui ne se réalisent pas... personne n'est exemptée de ces défaites humiliantes et pénibles.

Cela se ressent aussi pour notre Eglise qui traverse des moments de crise et de revers cuisants. Avec des scandales de pédophilie, l'éloignement des jeunes qui ne pratiquent plus les sacrements, découragés souvent devant des chrétiens qui ne se dévouent plus corps et âme au service de l'Eglise. Devant ces situations ou parfois nous voyons des gens qui ne veulent pas répondre à l'appel du Seigneur; qui ne découvrent guerre la grandeur incommensurable de Dieu. Face à tout cela, la parole de ce dimanche nous invite à la confiance à ne pas se laisser ni se décourager dans les épreuves car «*beaucoup de projets s'agitent dans le cœur de l'homme mais c'est le dessein de Yahweh qui s'accomplit.*» Pr 19,21.

«*Avancez au large et jetez vos filets pour la pêche.*» C'est pendant les tribulations que le Seigneur nous invite avec Pierre à avancer en eau profonde et à reprendre le travail; à se relever et à ne pas faiblir. Sachant qu'on ne pêche pas le jour, Pierre fait confiance au Seigneur il jette le filet. Le Seigneur nous comble quand nous obéissons sans hésiter à sa Parole. Cette confiance de Pierre de relancer le filet est une attitude louable. Nous aussi devant le découragement, les situations de la vie, nous sommes appelés comme Pierre à ne pas nous laisser. Il s'agit de reprendre courage, de mettre nos énergies et nos ressources à la disposition du Seigneur sur le plan familial, ecclésial, éducatif...

Par ailleurs, le but et l'œuvre ne sont pas la pêche en elle-même. Jésus veut amener les hommes à tout quitter pour le royaume et se sert de leur propre métier pour les convaincre. Là où les raisonnements n'auraient rien produit, la pêche miraculeuse bouleverse Pierre et ses compagnons. Les signes de Dieu ont un retentissement spirituel bien au-delà de leur texture naturelle. Cela nous arrive sans cesse à nous-mêmes, à travers les événements de chaque jour. La pêche miraculeuse n'est pas comme le pensent certains un miracle gratuit, c'est un mime qui sert au Seigneur à enseigner aux siens une des vérités fondamentales de la vie spirituelle.

Ainsi, nous pouvons faire nôtre cette parole de vie du Bon Cardinal Emile Biayenda, «*Sur ta parole, je jeterai les filets.*» Mon frère ma sœur, Duc in altum.

Abbé Ander KETIKETI
(Frère et serviteur)

d'un bienfaiteur qui pourrait aider les paroissiens à achever des travaux de la maison du cinquantenaire. Les dons apportés par les mouvements d'apostolat et autres commissions pendant l'action de grâce pour soutenir les actions pastorales de l'archevêque, ont été acheminés à la maison des séniors Paul Kamba à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville. A signaler aussi que cette visite pastorale a été précédée d'une rencontre citoyenne samedi 8 janvier au cours de laquelle, l'archevêque s'est adressé au Conseil pastoral paroissial et aux représentants ou délégués des mouvements d'apostolat, ainsi que des commissions ou services. Dans un langage direct et le franc parlé qui le caractérise, l'archevêque a donné le sens d'un Conseil pastoral paroissial selon le Code de droit canonique, la constitution de l'Eglise. «Le Conseil pastoral paroissial est un organe consultatif, un conseil du curé qui en est le président. Il est composé des délégués de chaque mouvement d'apostolat et commissions

spécialisées, des membres de droit qui sont le curé en qualité de président du Conseil et les vicaires, une religieuse, les membres élus après un vote à bulletin secret, les membres nommés par le curé. Le Conseil pour les Affaires économiques est l'organe du conseil pastoral. Il comprend un caissier, un gestionnaire, un juriste, un comptable. L'archevêque a aussi attiré l'attention des curés sur l'argent des intentions de messes qui doit être acheminé à la procure diocésaine qui se chargera de la redistribution équitable à tous les autres prêtres de l'archidiocèse qui n'ont pas assez de ressources. Ceci, pour ne pas marginaliser ceux des paroisses de la périphérie telles Mbé, Imvoubu, Goma tsé-tsé etc., qui n'arrivent pas à engranger une certaine somme pendant les quêtes et autres intentions de messes. Travaillons la main dans la main pour relever les défis qui se présentent dans notre archidiocèse», a-t-il insisté.

Pascal BIOZI KIMINO



SOCIÉTÉ ANONYME UNIPERSONNELLE (SAU)

OPPORTUNITÉ DE TRAVAIL

Responsable des Ressources Humaines (RH)

Congo Conservation Company (CCC) offre une opportunité d'emploi dans son bureau à Brazzaville. Des déplacements réguliers seront nécessaires, avec les moyens de transport de la société ou les transports publics, vers nos sites des parc nationaux d'Odzala-Kokoua ou de Nouabalé-Ndoki, ainsi que vers les bureaux administratifs des régions où nous opérons.

Poste disponible: Responsable des Ressources Humaines (RH)
Type de Travail: Permanent
Salaire: Négociable
Relève de: Directeur des Opérations
Lieu de travail: Brazzaville, Congo
Poste réservé aux: Ressortissants congolais uniquement

COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES:

- Diplôme universitaire avec 5+ ans d'expérience professionnelle dans la gestion des RH requise.
- Excellente compréhension du droit du travail requise, et compréhension de l'accord hôtelier étant un avantage.
- Compréhension et expérience avérées de la dynamique, de la politique et des défis du personnel et de la communauté locale, ainsi que de la manière de les gérer efficacement et de résoudre les conflits au Congo, n'est pas négociable.
- Maîtrise des langues: Lingala, français et anglais - un haut niveau de maîtrise de l'écrit et de l'oral n'est pas négociable.
- Expérience et capacité avérées à gérer un département et un budget de RH, dans un environnement commercial complexe, difficile et sous haute pression.
- Maîtrise de divers programmes, notamment Internet, courrier électronique, traitement de texte, suite MS Office, Powerpoint, Adobe.
- Expérience de la gestion des questions de travail dans le système juridique est un avantage.
- Capacité à planifier, organiser et hiérarchiser les besoins et les demandes des employés.
- Encourager et s'engager dans une communication excellente et ouverte, avec la capacité d'être empathique et de soutenir, tout en appliquant systématiquement la politique et les procédures de l'entreprise.
- Maintenir et promouvoir un haut niveau d'honnêteté, d'intégrité, d'adaptabilité, de responsabilité et de transparence, en montrant l'exemple, en favorisant la collaboration et non la division, entre différents employés de cultures diverses.

Les intéressés doivent envoyer une lettre de motivation et un CV, accompagnés d'un minimum de 3 références joignables, par courrier à rh@odzala.com ou les livrer à nos bureaux comme suit: Parcelle 200, Av. Placide Lenga, Ex-Télé Congo, Makélékélé - Brazzaville, République du Congo, tél.: 05 638 8976

A noter que Congo Conservation Company et Odzala Discovery Camps ne sont pas la même organisation que la Fondation Odzala-Kokoua, qui gère le Parc. Par conséquent, nous vous prions d'éviter de déposer vos demandes à la Fondation Odzala-Kokoua ou à African Parks.

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE
 TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE
 CABINET DE MONSIEUR LE GREFFIER EN CHEF

REPUBLIQUE DU CONGO
 Unité* Travail* Progrès

INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la société DOMIBA, société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 francs CFA dont le siège social est sis, 115 bis, avenue Boueta-Mbongo, Moungali, Brazzaville, immatriculée au RCCM sous le N°CG/BZV/13 B 4681, le 25/10/2021;

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de ladite société du 25 octobre 2021, les associés ont délibéré et adopté la résolution sur la dissolution anticipée.

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 20 avril 2021, sous le n°M2/21-168 aux fins de la dissolution anticipée de ladite société.

Pour insertion légale,

Le Greffier en chef,

Maître Clément NGATALI.

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire
 Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»
 2ème étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
 Centre-ville, Boîte Postale : 18 Brazzaville
 Tél Fixe: (+242) 05 350.84.05
 E-Mail : etudematissa@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ DENOMMÉE <<DG CONSTRUCTION>>

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
 Au capital de 1 000 000 FCFA
 Siège social à Brazzaville
 République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 26 août 2021 par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville à la même date, sous folio 149/18 N°1164, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «DG CONSTRUCTION»

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Capital: 1 000 000 FCFA, divisé en 100 parts de 10.000 FCFA Chacune, souscrites libérées en totalité.

Siège social: à Brazzaville, au numéro 363 de la rue Jolly au quartier Mpissa.

Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger, l'exercice des activités suivantes :
 - La construction et réfection des bâtiments;
 - La mise à disposition du personnel;
 - Le transit et Négoce;
 - Le bureau d'étude et d'expertise en bâtiment ;
 - Les BTP en génie civil.

La société peut en outre accomplir, seule ou

en collaboration avec d'autres sociétés, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires de nature à favoriser son extension ou son développement.

Durée: La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Gérance: Monsieur Geordie Junior DOMBY est nommé en qualité de Gérant.

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 31/08/2021.

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2021-B13-00418.

Pour insertion légale

Me Ado Patricia Marlène MATISSA
 Notaire

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire
 Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»
 2ème étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
 Centre-ville, Boîte Postale : 18 Brazzaville
 Tél Fixe: (+242) 05 350.84.05
 E-Mail : etudematissa@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ DENOMMÉE <<ECC CAPITAL>>

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
 Au capital de 1 000 000 FCFA
 Siège social à Brazzaville
 République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 03 août 2021 par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville en date du 04 août 2021, sous folio 141/4 N°3198, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination: «ECC CAPITAL»

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Capital: 1 000 000 FCFA, divisé en 100 parts de 10.000 FCFA Chacune, souscrites libérées en totalité.

Siège social: à Brazzaville, au numéro 363 de la rue Jolly au quartier Mpissa.

Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger, l'exercice des activités suivantes :
 Toutes activités d'investissement et de financement;
 - Le transit et négoce;
 - Le bureau d'étude et de conseils ;
 - Les BTP en génie civil.

La société peut en outre accomplir, seule ou

en collaboration avec d'autres sociétés, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires de nature à favoriser son extension ou son développement.

Durée: La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Gérance: Monsieur Abdoul Karim MOHAMMED ALI est nommé en qualité de Gérant.

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 02/09/2021.

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2021-B13-00423.

Pour insertion légale

Me Ado Patricia Marlène MATISSA
 Notaire

SANTÉ

Le Congo se dote d'un plan de gestion des déchets biomédicaux

Dans l'objectif de limiter les risques environnementaux et sociaux relatifs aux déchets découlant des soins réalisés dans le cadre du projet de riposte d'urgence à la COVID-19, le ministère de la Santé et de la population vient de mettre sur pied un Plan de gestion des déchets biomédicaux. Ce document a été validé par les acteurs du Projet d'amélioration du système de surveillance des maladies phase IV (REDISSE IV), sous la supervision de son coordonnateur le Dr Jean Pierre Okandzé Elenga, au cours d'un atelier tenu les 25 et 26 janvier derniers à Brazzaville.

Financé à hauteur de 246 000 000 de Fcfa par le Projet de riposte d'urgence à la COVID-19 (PRUC-19), le Plan de gestion des déchets biomédicaux sera mis en œuvre sur trois ans avec pour objectif d'assurer une gestion saine et durable des déchets biomédicaux. Il vise à mettre en place des systèmes viables au plan environnemental, techniquement faisable, socialement acceptable, susceptibles de garantir un environnement sain et propre. Le diagnostic établi sur la gestion des déchets biomédicaux a décelé plusieurs

manquements: l'insuffisance de tri entre déchets biomédicaux et ordures ménagères; la méconnaissance par les acteurs publics des bonnes manières en matière de gestion des déchets biomédicaux; la déficience de matériel et infrastructures de stockage ainsi que les dysfonctionnements des incinérateurs dans différents centres de santé. Le plan s'appuie sur 5 axes stratégiques, entre autres le renforcement du cadre institutionnel, organisationnel et juridique de la gestion des déchets biomédicaux; le renforcement du système d'assainissement dans les



Des participants en plein atelier

formations sanitaires. Parmi les activités issues des différents axes figurent la mise en place du comité d'hygiène et de gestion des déchets biomédicaux dans quatre formations sanitaires du pays et la dotation de quatre hôpitaux à Brazzaville et à Pointe-Noire en appareils de production d'eau de javel (2 à Brazzaville et 2 à Pointe-Noire). Par ailleurs, le Plan de gestion

des déchets biomédicaux intègre le cadre du Projet de riposte d'urgence à la COVID-19 dont l'objectif est de prévenir, détecter et répondre à la menace posée par la COVID-19, mais surtout de renforcer le système national de préparation de la santé publique.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

PARTENARIAT

L'UNOC et la Douane ensemble pour relever le défi économique

Le président de l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo (UNOC), Jean Daniel Ovaga, s'est entretenu avec le directeur général des Douanes et des droits indirects Guénolé Mbongo Koumou le 20 janvier dernier à Brazzaville. Les deux parties ont exploré l'idée d'une collaboration pour accompagner le Plan national de développement (PND) 2022-2026.



Les deux parties pendant l'échange

Outre l'implication des deux parties au PND-2022-2026, dit de seconde génération, elles ont aussi échangé sur les questions liées à la zone de libre-échange continentale (ZLECAF). Pour Jean Daniel Ovaga, il s'agit d'apporter une nouvelle vision au patronat congolais. «L'UNOC n'est plus politique, mais économique. Il faut multiplier les initiatives pour la visibilité de son action en mettant en exergue le secteur privé», a déclaré le président de l'UNOC.

Le directeur général des Douanes a pour sa part apprécié cette aspiration. «Nous, administration douanière et vous, secteur privé, allons étudier la possibilité de mettre en place un partenariat sûr pour accompagner l'exécution du PND qui est estimé à près de neuf milliards de Fcfa, l'apport du secteur privé sera de 70%», a-t-il dit. Le directeur général des douanes a opté pour une collaboration avec les opérateurs économiques, en vue de débattre des questions qui minent l'économie congolaise et envisager des esquisses de solutions. «Le principal acteur de l'économie congolaise, c'est le secteur privé. Nous voulons d'une administration qui va vers les entreprises et qui étudie avec elles des réformes à mettre en œuvre pour préparer le Congo à la ZLECAF, qui aura une incidence sur notre économie», a précisé Guénolé Mbongo Koumou.

Se réjouissant de l'attention du directeur général des douanes au secteur privé, J.D Ovaga a estimé que c'est l'amorce d'un changement de logiciel mental. «Nous saluons l'engagement de la douane qui entend mettre les entreprises, la douane et les impôts à la croisée des chemins, pour relever le défi économique.»

Pascal-Azad DOKO

EDUCATION

Poursuivre et amplifier l'éducation de la jeune fille

A l'occasion de la 7^e édition du forum «La nuit des idées», l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville a organisé une causerie-débat sous le thème: «Scolarisation des filles au Congo – Brazzaville, vers une société plus égalitaire?», le jeudi 27 janvier 2022. «Reconstruire ensemble», est le thème retenu cette année. La nuit des idées est une initiative lancée depuis 2016.

Le directeur adjoint de l'IFC, Régis Segala ouvrant la table ronde, a souligné l'intérêt de l'initiative. «Ce rendez-vous qui s'est imposé au niveau international, a pour vocation de dialoguer autour des enjeux cruciaux de notre temps. Chaque année, l'Institut français invite tous les lieux de culture et de savoir en France et sur les cinq continents de célébrer ensemble la libre circulation des idées et des savoirs en proposant des conférences, des rencontres, des forums et des tables rondes. Aussi des projections, des performances artistiques et des ateliers de jeunesse autour d'un thème, pour explorer la résilience et la construction des sociétés à des défis singuliers, les solidarités et les coopérations entre les individus, les groupes et les Etats, la mobilisation des sociétés civiles.»

La table ronde a été animée par un panel de quatre intervenantes: les professeures Yolande Berton Ofouémé et Scholastique Dianzinga, enseignantes à l'Université Marien Ngouabi; Mme Justine Martin, cheffe du projet Appui à la modernisation de l'enseignement supérieur (AMES) à l'Agence française de développement (AFD) au Congo et Mme Lenda Sitou Milandou magistrate au Tribunal de Grande Instance de Brazzaville. La modération a été assurée par Mme Lisa Leroy, étudiante en master option Histoire contemporaine de l'Afrique

à l'Université de Lyon II, en France. Le choix de ce thème se justifie du fait que la scolarisation des filles au Congo tend à régresser. Entendu que le niveau d'instruction est lié à l'émancipation des femmes, les conférencières se sont interrogées sur comment construire une société égalitaire en incluant la question de l'accès à l'éducation des filles. Il a été démontré que l'école est le lieu où se façonnent les sociétés. Au Congo, les femmes représentent 52 % de la population. Elles sont concernées par les défis auxquels le Congo doit faire face. Il est donc impérieux que les femmes participent à la prise de décisions dans tous les domaines. Les oratrices se sont appesanties sur les réalités sociales du Congo, notamment le maintien des jeunes filles à l'école qui reste un défi.

L'échange a permis à l'assistance de scruter et de tracer quelques pistes de réflexion pour aboutir à une société égalitaire. «Les statistiques montrent qu'en 2012, le taux de scolarisation des filles au niveau du primaire était à environ 90 % et en 2018, le taux oscillait autour de 80 %. Il faut refaire les études pour 2022», a fait savoir Mme Lisa Leroy. Pour la Pr Yolande Berton Ofouémé, le taux de scolarisation des filles n'est pas en régression, dans la mesure où au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, le taux a



Les panélistes pendant la conférence

été significativement amélioré. Le problème se pose au niveau de l'enseignement supérieur en raison des effectifs des filles qui restent faibles. «Sur près de 60.000 étudiants que nous recevons à l'Université Marien Ngouabi, il n'y a que 6 % des filles. Si nous avons 100 étudiants ou 100 doctorants, sur ce nombre nous n'avons que 3 % des filles. C'est encore faible. Aujourd'hui, nous femmes, nous nous battons pour que les femmes occupent des postes de responsabilité. A l'enseignement supérieur, il y a des critères de recrutement. Si, les femmes ne soutiennent pas

leurs thèses, elles ne pourront pas postuler à des postes au niveau de l'Université. Cela veut dire qu'à un certain moment, les femmes risquent de disparaître de l'enseignement supérieur. Les filles doivent prendre conscience et travailler pour assurer la relève.» A cette table ronde, on a noté la présence de plusieurs personnalités, dont l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau et le conseiller de coopération et d'action culturelle à l'ambassade, actuel directeur de l'IFC Lionel Vignacq.

Philippe BANZ

OBSERVATOIRE CONGOLAIS DES DROITS DE L'HOMME

Renforcer la gouvernance interne de l'organisation

L'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) sous les auspices de son président du conseil d'administration Parfait Moukoko a tenu son assemblée générale ordinaire du 16 au 17 janvier derniers à Pointe-Noire. Cette assemblée s'inscrit dans la perspective du renforcement de la bonne gestion interne.

Y ont pris part, les délégués venus de différentes antennes régionales de Ouesso, Owando, Brazzaville et Pointe-Noire. Les participants ont révisé et

adopté les principaux textes constitutifs. Ils ont également passé en revue le code d'éthique, de conduite et les principes de sauvegarde pour les membres et le personnel.

Le président du conseil d'administration a été réélu pour un autre mandat. Les participants ont également procédé à l'élection des membres aux organes dirigeants. La présidence de l'OCDH est désormais assurée par Franck Chardin Aubin Tchibinda, autrefois coordonnateur national du Réseau national pour le développement durable au Congo (RENADUC) en rem-

placement de Georges Nguila, élu vice-président du conseil d'administration, chargé de la formation, de la recherche et de la planification stratégique. Clôturant les travaux, Parfait Moukoko a invité les participants à poursuivre le travail au niveau des antennes régionales.

Philippe BANZ



Les membres de l'ONG à l'assemblée générale

ASSOCIATION ENSEMBLE MWANA NSI

Fortuné Pouela au chevet des malades de l'Hôpital de référence et du C.S.I. de Madingou

D'origine congolaise, mais basé à Dublin, en Irlande, Fortuné Pouela est le président de l'association Ensemble Mwana Nsi de Madingou, dans le département de la Bouenza. Il a séjourné, récemment, dans son pays natal, mais il n'est pas venu les mains vides. Il avait, dans sa gibecière, des kits alimentaires et des produits de première nécessité qu'il a offerts respectivement à l'Hôpital de référence de Madingou et au Centre de santé intégré de cette localité.

Cette énième action de philanthropie a eu lieu le 19 décembre de l'année dernière et s'est déroulée en deux actes. Sous la supervision de Gaston Nguimbi, conseiller politique du maire de Madingou, empêché.

Le premier acte a eu pour cadre l'enceinte de l'Hôpital de référence de Madingou où les autorités départementales de la santé et le personnel dudit hôpital s'étaient mobilisés pour accueillir l'hôte du jour et, certainement, être témoins de son acte philanthropique.

Au nom de l'Ensemble Mwana Nsi, Fortuné Pouela, entouré des membres de son association dont le coordinateur, M. Théophile Nguembo, a été le premier à prendre la parole pour éclairer l'opinion sur le mobile de sa visite dans cet établissement hospitalier. «*Mon sens de partage est quelque chose de naturel et le choix de Madingou est dû à mon attachement instinctif et irrésistible à la terre qui garde dans mes entrailles mon cordon ombilical. Mon*

attachement à ma Madingou natale est un lien que rien au monde ne peut détruire. Car, il est plus fort que toute science, plus fort que toute philosophie, plus fort que toute religion. C'est ce qui justifie le fait que depuis plus d'une décennie, loin bien avant la création de l'Ensemble Mwana Nsi, nous volons au secours de nos compatriotes dans les épreuves. Bien sûr, dans la mesure du possible. Mais, étant donné que les 70% de ces actes d'assistance ne sont pas médiatisés, il n'est qu'évident que l'opinion l'ignore. Toutefois, nos amis qui ont eu la chance d'en bénéficier, peuvent le témoigner, s'ils le veulent bien», a-t-il affirmé.

L'occasion faisant le larron, le président d'Ensemble Mwana Nsi a annoncé le préfinancement des travaux d'installation d'internet sans fil au siège de cette association, «*aux fins d'offrir à nos élèves et étudiants, un boulevard de recherches et de connaissances, fondamentales pour eux, mais aussi pour Madingou.*»



Fortuné Pouela, pendant la remise des kits

La majeure de cet hôpital, Mme Clémentine Massengo Kombo, représentant le directeur, empêché, n'a pas fait l'économie des mots pour saluer le geste louable d'Ensemble Mwana Nsi. Avant de prendre connaissance du contenu des kits comprenant: riz, boîtes de conserve, pâtes alimentaires, lait, huile, savons, sel, poisson salé, etc.

Pour sa part, Gaston Nguimbi a rappelé au donateur qu'il n'est plus étranger pour l'administration municipale de Madingou, vu ses nombreuses actions de bienfaisance à l'endroit des populations. Ensuite, il a salué le geste d'Ensemble Mwana Nsi. Enfin, il a exhorté Fortuné Pouela et son association à maintenir cet élan de solidarité qui, tant soit peu, soulage les pouvoirs publics dans leurs obligations régaliennes.

Après, Fortuné Pouela, assisté du conseiller politique du maire et de la majeure de cet hôpital, ont fait le porte-à-porte pour remettre à chaque malade son kit, le tout ponctué de mots de réconfort aux bénéficiaires.

Au C.S.I de Madingou gare, Fortuné Pouela a également décliné le mobile de sa visite. Après avoir pris connaissance du contenu du don composé de savons antiseptiques, allumettes, masques de protection contre la COVID-19, solutions hydroalcooliques, etc., la délégation s'est dirigée vers les salles d'hospitalisation où chaque malade a reçu son kit des mains de Fortuné Pouela. A la grande satisfaction de tous les bénéficiaires.

Sévérine EGNIMBA

MAIRIE DE BRAZZAVILLE

Dieudonné Bantsimba entend rouvrir le cimetière Mont-Barnier

Le problème des cimetières publics se pose avec acuité sur le périmètre urbain de la ville de Brazzaville. Le manque d'espace à Brazzaville a conduit le maire de la ville Dieudonné Bantsimba à visiter mercredi 12 janvier dernier le cimetière Mont-Barnier, dans 7^e arrondissement Mfilou, fermé et non exploité depuis 1997.

Outre le cimetière de Mayitokou, dans le 8^e arrondissement Madibou, l'ambition de Dieudonné Bantsimba est de résoudre l'épineux problème des cimetières publics, pour permettre aux populations d'enterrer leurs proches dans la dignité conformément aux us et coutumes. Les prix exorbitants que proposent les gérants des cimetières privés plongent les familles éplorées dans le désarroi, déjà qu'elles sont submergées par les charges funéraires. Un combat difficile à gagner pour le maire de Brazzaville lorsqu'on sait que les propriétaires fonciers et les gérants des cimetières privés dictent leur lois.

Ces gérants des cimetières privés font d'énormes chiffres d'affaires au détriment des populations qui vivent dans la précarité. Les voies d'accès au site du Mont-Barnier étant dans un état de délabrement, les autorités municipales ont en face la priorité de résoudre ce problème.

Pascal BIOZI KIMINOU

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABÉTISATION
Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Éducatif (PRAASED)
Unité de Coordination du Projet

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/2022/MEPSA/UCP-PRAASED

RECRUTEMENT D'UN CABINET D'UN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE POUR L'AUDIT DES COMPTES DU PRAASED POUR LES EXERCICES ALLANT DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021 & DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2022.

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu de la Banque Mondiale (IDA) un Crédit de 30 millions de dollars US, pour l'exécution du Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Éducatif (PRAASED).

Le système éducatif de la République du Congo ne dispose pas de structure de formation initiale des gestionnaires des établissements scolaires. Les cadres qui exercent ces fonctions en qualité de chefs d'établissement se forment sur le tas ou bénéficient juste de quelques modules de formation dans le cadre de la formation continue.

A cet effet, l'Unité de Coordination du PRAASED a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif aux services d'un Consultant (cabinet d'expertise comptable) chargé de l'audit des comptes du PRAASED, exercices 2021 et 2022 (clos au 30 juin 2022).

2. Objectifs de la mission

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin des exercices fiscaux 2021 et 2022 (6 mois, clos au 30 juin 2022) et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

Au titre de l'objectif susvisé, l'auditeur devra donner son avis sur les

états financiers, les relevés des dépenses et les comptes spéciaux de toutes les ressources reçues par le Projet PRAASED aussi bien de la Banque Mondiale que de la contrepartie de l'Etat Congolais.

3. Profil et qualification du cabinet

Le Consultant doit être:

un Cabinet (firme) d'Audit et d'Expertise Comptable de réputation internationale, indépendant et faisant profession habituelle de réviser les comptes, d'un ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC, la FIDEF, et ayant une expérience confirmée en audit financiers des comptes des projets de développement notamment les projets financés par la Banque Mondiale.

a) Le personnel clé de la mission devra comporter au moins (i) un Expert-Comptable Diplômé justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets Banque Mondiale, (ii) un Chef de mission ayant au moins un diplôme niveau (BAC + 5 ou plus) en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 10 ans au moins d'audit financier, (iii) un expert spécialiste en passation des marchés ayant au moins un diplôme niveau (BAC + 4 ou plus) en économie, gestion, droit ou ingénierie (commercial, génie civil, ...), et (iv) deux assistants juniors (BAC + 4 ou plus en Finance, Comptabilité, Audit).

4. Méthode de sélection

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection de consultant (firme) seront conformes aux procédures définies dans les Directives de l'IDA : La méthode de sélection est la sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) de la Banque Mondiale. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les candidats intéressés doivent fournir les informations/documents suivants:

Présentation de la structure ou des structures (si Groupement) avec les domaines de spécialisation, expériences générales et spécifiques par rapport à la mission envisagée (missions similaires), conformément aux fiches de références professionnelles type format Banque Mondiale, appuyées par des preuves (attestations de bonne exécution des clients et copies des pages essentielles des contrats ou commandes correspondant et/ou lettres de mains-levées de caution et/ou lettres d'approbation de rapport et ou preuves de paiement de fourniture ou des services et/ou document d'évaluation de la prestation); Statuts; RCCM (Registre de commerce); Attestation de régularité sociale; Attestation de non faillite; Bilans de l'année en cours ou antérieurs; Rapport de commissaires aux comptes; Infrastructures, équipements, ressources humaines, disponibilité des experts qualifiés dans les domaines de la mission (joindre les copies des diplômes et CV, indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services demandés).

5. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés sous plis fermés (1 original + 2 copies), au plus tard le 17 février 2022 à 16 heures, heure locale avec mention « Avis de recrutement d'un cabinet d'expertise comptable chargé de l'audit des comptes du PRAASED, exercices 2021 et 2022 (clos au 30 juin 2022) ».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : Unité de Coordination du PRAASED À l'attention de monsieur Calixte KOLYARDO, Coordonnateur du PRAASED Adresse : sis au 133, Avenue Maréchal LYAUTEY en face du CHUB, à côté de l'UNESCO – E-mail : praaseducp@gmail.com, Téléphone : 06 701 74 68, Brazzaville-Congo.

Fait à Brazzaville, le 1er février 2022

Le Coordonnateur du PRAASED

Calixte KOLYARDO



MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
ET LA COMPETITIVITE (PADEC)



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/MEPSIR/2022/UGP PADEC
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE REALISER L'ETUDE DE
FAISABILITE POUR DOTER L'ANTENNE D'OYO D'UNE UNITE NAVALE DE TRANSPORT FLUVIAL**

1- La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale un crédit pour financer les activités du Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la mise en œuvre de l'axe diversification de l'économie envisagé dans le Plan National de Développement (PND).

2- A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du financement pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant: Recrutement d'un Cabinet de Consultants chargé de réaliser l'étude de faisabilité pour doter l'antenne d'Oyo d'une Unité navale de transport fluvial.

3- L'objectif général de l'étude est d'identifier, d'analyser et de proposer les éléments d'informations techniques, opérationnelles et financières nécessaires à l'acquisition et à l'exploitation d'une unité navale de transport fluvial à Oyo. Plus spécifiquement il s'agira:

- d'identifier les marchés potentiels entre Oyo et les autres localités, ainsi que les différentes filières de produits;
- de maîtriser les itinéraires, distances et délais

de transport;

- d'identifier les opérateurs concernés par l'activité;
- d'identifier et d'évaluer la structure des coûts de transport et de passage portuaire;
- de définir le type et les caractéristiques de l'unité fluviale à acquérir;
- d'évaluer les coûts d'acquisition et d'exploitation de l'unité navale de transport fluvial et proposer un compte d'exploitation sur trois (3) ans.

4- L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après: (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...); (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites.

5- Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes: (i) les qualifications générales et expérience du cabinet, (ii)

l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

6- Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ) tels que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

7- Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 (heure locale).

8- Les manifestations d'intérêts portant la mention «Recrutement d'un cabinet de Consultants chargé de réaliser l'étude de faisabilité pour doter l'antenne d'Oyo d'une Unité navale de transport fluvial» doivent être envoyées au plus tard le 22 Février 2022 aux adresses ci-dessous:

A l'attention du Coordonnateur du Projet PADEC
12, Rue Duplex /Quartier Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 /
06 931 00 10 / 06 670 74 79
E-mail: padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 31 Janvier 2022

Le Coordonnateur du PADEC,

Benoît NGAYOU



MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
ET LA COMPETITIVITE (PADEC)



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/MEPSIR/2022/UGP PADEC
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE REALISER L'ETUDE DE
FAISABILITE POUR DOTER L'ANTENNE D'OYO D'UNE UNITE NAVALE DE TRANSPORT FLUVIAL**

1- La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale un crédit pour financer les activités du Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la mise en œuvre de l'axe diversification de l'économie envisagé dans le Plan National de Développement (PND).

2- A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du financement pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant: Recrutement d'un Cabinet de Consultants chargé de réaliser l'étude de faisabilité pour doter l'antenne d'Oyo d'une Unité navale de transport fluvial.

3- L'objectif général de l'étude est d'identifier, d'analyser et de proposer les éléments d'informations techniques, opérationnelles et financières nécessaires à l'acquisition et à l'exploitation d'une unité navale de transport fluvial à Oyo. Plus spécifiquement il s'agira:

- d'identifier les marchés potentiels entre Oyo et les autres localités, ainsi que les différentes filières de produits;
- de maîtriser les itinéraires, distances et délais

de transport;

- d'identifier les opérateurs concernés par l'activité ;
- d'identifier et d'évaluer la structure des coûts de transport et de passage portuaire;
- de définir le type et les caractéristiques de l'unité fluviale à acquérir;
- d'évaluer les coûts d'acquisition et d'exploitation de l'unité navale de transport fluvial et proposer un compte d'exploitation sur trois (3) ans.

4- L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après: (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...); (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites.

5- Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes: (i) les qualifications générales et expérience du cabinet, (ii)

l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

6- Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ) tels que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

7- Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 (heure locale).

8- Les manifestations d'intérêts portant la mention «Recrutement d'un cabinet de Consultants chargé de réaliser l'étude de faisabilité pour doter l'antenne d'Oyo d'une Unité navale de transport fluvial» doivent être envoyées au plus tard le 22 Février 2022 aux adresses ci-dessous:

A l'attention du Coordonnateur du Projet PADEC
12, Rue Duplex /Quartier Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 /
06 931 00 10/06 670 74 79
E-mail: padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 31 Janvier 2022

Le Coordonnateur du PADEC,

Benoît NGAYOU

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE J.B. BOUBOUTOU-BEMBA

01 Rue Kikouimba - Moungali (Arrondissement 4)
B.P.: 13 865 - Tél.: 06.665.65.90 - 05.558.52.96 - 04.450.47.96
E-mail: bouboutouetude@gmail.com, Brazzaville, (République du Congo).
SHENG SHENG POUR LA TECHNOLOGIE AGRICOLE AU CONGO «S.S.P.T.A.C.»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE.

INSERTION LEGALE

Suivant Acte Authentique en date du vingt-six novembre deux mil vingt et un reçus par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de la Plaine, folio 220/14, numéro 4815, il a été constitué une Société Commerciale dont les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité à Responsabilité Limitée régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts.

Objet Social: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: La technologie agricole et pastorale au Congo - la culture, transformation et vente des produits agricoles - l'acquisition emballage, stockage et transport des produits agricoles, la fabrication des produits alimentaires et vente - l'étude pour la technique agricole.

Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la Société.

Dénomination Sociale: La Société prend la dénomination suivante: SHENG SHENG POUR LA TECHNOLOGIE AGRICOLE AU CONGO «S.S.P.T.A.C.» SARLU.

Siège Social: La Société est fixée à Loudima Poste (Rép. du Congo).

Durée: La durée de la Société est de 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Capital Social: Dix Millions (10.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement.

Administration: la Société est gérée et administrée par Monsieur TIAN Xuedan, demeurant à Loudima Poste - Bouensa.

Dépôt Légal: Les actes constitutifs de la Société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Madin-gou-Loudima, le 29 Décembre 2021.

Immatriculation: La Société dénommée SHENG SHENG POUR LA TECHNOLOGIE AGRICOLE AU CONGO «S.S.P.T.A.C.» est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro RCCM: CG-MGO-21-B-51.

Pour avis,
Maître J.B. BOUBOUTOU BEMBA,
Notaire.

Etude de Maître Alain MONGO MOMBOULY, NOTAIRE

Titulaire d'un office Notarial sis à Brazzaville 93,
Avenue de l'Indépendance, Rez-de-Chaussée des
Immeubles Elenga Charly, en diagonale de l'Ambassade de la R.D.C, Poto-Poto
Centre-ville; B.P.: 2134; Tél.: (242) 05 558 30 17/06 660 49 96/04 402 20 11-
Email: alainmong02001@yahoo.fr

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 28 Décembre l'an deux mil vingt et un, reçu par le Notaire soussigné; il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée, enregistrée au domaine, le 29 Décembre 2021, F241/25 sous le numéro 5272 aux caractéristiques suivantes:

- **Dénomination Sociale:** «BARA LOGISTIC CONGO» SARL;

- **Capital Social:** UN MILLION FRANCS CFA (1.000.000 F. CFA), divisé en CENT (100) PARTS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA, libérées en totalité;

Siège social: Brazzaville, 13, rue Reims; Centre-ville; Arrondissement III-Poto-Poto;

Objet social.

- Transport Routier (terrestre);
- Transport fluvial ;
- Logistique;
- Transport maritime ;
- Import-export ;

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce;

Gérance: La Société a pour Gérant statutaire Monsieur Koité DIEBA MAMADOU ;

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 06 Janvier 2022, sous le numéro CG-BZV-01-2022-B12-00003.

Pour avis,

Maître Alain MONGO MOMBOULY,
Notaire.

Maître MILANDOU née Chanel LOUBAKY-MOUNDELE Notaire

14 rue Likouala, rond-point Poto-Poto
(Derrière ex-Luna Park) 2e étage appartement 2
Tél.: (00242) 06 665 04 03/05 629 46 47

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE OPTIMUM SERVICES

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège social à Brazzaville, République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 24 janvier 2022 par Maître MILANDOU née Chanel LOUBAKY-MOUNDELE, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 24 janvier 2022, sous folio 016/11 N0 0264, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;

Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

- La mise à disposition du personnel auprès des administrations publiques;
- La mise à disposition auprès des sociétés des moyens humains et matériels ;
- La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelques formes que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres ;
- Les prestations de services, conseils, études au profit des sociétés sur les plans administratifs, comptables, techniques, commerciaux;
- L'organisation et la promotion de tous événements culturels.

La société peut, en outre, accomplir seule ou en collaboration avec d'autres sociétés, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirecte-

ment à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires de nature à favoriser son extension ou son développement;

Dénomination: La société a pour dénomination: OPTIMUM SERVICES ;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 34 de la rue Docteur Jamot, quartier Centre-ville;

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;

Capital: Le capital social est de 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité par l'associé unique;

Gérance: La société est gérée par Madame Bénédicte Johana Lucie N'KOJA, associée unique;

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2022-B13-00041

Pour insertion légale,

Me MILANDOU née Chanel LOUBAKY-MOUNDELE,
Notaire

RECRUTEMENT DE 02 ASSOCIATIONS COMMUNAUTAIRES DE PVVIH POUR LA GESTION DES POSTES DE DISTRIBUTION COMMUNAUTAIRE D'ARV (PODI) DE BRAZZAVILLE ET DE POINTE-NOIRE

I- DESCRIPTION DES TÂCHES

Les associations sélectionnées devront être capables d'identifier au sein de leurs membres, six (6) ressources humaines (RH) dont les cahiers de charge sont les suivants:

- Un chargé de l'accueil: gestion des fiches d'identification des patients, prise des constantes, sensibilisation, recherche des patients qui manquent leur rendez-vous;
- Un dispensateur de pharmacie: distribution des ARV, évaluation de l'observance, soutien aux pairs;
- Un conseiller au dépistage: Réalisation des tests rapides de dépistage et sensibilisation;
- Un superviseur: Mise en place des procédures, analyse des besoins de la structure, rapportage;
- Un gestionnaire de base de données: Appui à la collecte des données d'activités du PODI;
- Un agent d'entretien: Assure la propreté des locaux et du mobilier.

II- CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Avoir son siège et mener des activités à Brazzaville ou à Pointe-Noire;
- Être une association locale de PVVIH avec un statut juridique reconnu;
- Œuvrer dans le domaine de la prévention et/ou de la prise en charge de l'infection à VIH ou de l'accompagnement

des patients depuis au moins 2 ans;

- Présenter une capacité de leadership et de gouvernance;
- Au moins deux (2) ans d'expérience avérée pour les candidats aux différents postes.

III- DOSSIER DE CANDIDATURE

- 1- Une copie du récépissé de déclaration de l'association;
- 2- Les statuts et le règlement intérieur de l'association;
- 3- Les CV des candidats identifiés pour chaque profil de poste;
- 4- Les rapports d'activités des années 2019 et 2020;
- 5- Les rapports financiers des années 2019 et 2020;
- 6- L'organigramme de l'association
- 7- Numéro d'identification unique de l'association

IV- PROCESSUS DE SOUMISSION

Les candidats doivent soumettre 1 copie des documents au PNLS (dans l'enceinte du CHU de Brazzaville) à l'attention de Madame la Directrice du PNLS ou envoyer une copie par mail à l'adresse: recrutement.pnlsist2021@gmail.com

Les soumissions doivent être reçues au plus tard à 16h, heure locale, le 14 février 2022.

CINEMA

«Mayouya», un film «africain sans budget» signé Claudia Yoka

Apporter son grain de sel dans le développement du cinéma congolais est le combat que mène, depuis des années, Claudia Yoka, formatrice du festival du film des femmes africaines Tazama et présidente de l'association Clap Congo œuvrant pour le renouveau du septième art au Congo. Actuellement, cette femme battante concocté un film intitulé «Mayouya», réunissant une trentaine de personnes (comédiens et techniciens). Pour parler de ce grand projet, elle a regroupé les journalistes le dimanche 30 janvier 2022, à Brazzaville. Une brochette de comédiens afro de renom était également présente.

Mot lingala qui veut dire, arnaque, entourloupe, ce qui est flou, qui n'est pas droit, etc., «Mayouya» est «un film africain sans budget», a souligné Claudia Yoka. Sa production est signée Clap Productions et Kongo films Factory. Les comédiens qui y participent sont: Stan Roumilac (Guyane), Serge Abessolo (Gabon), Phil Darwin (acteur principal du film), Liesbeth Mabilia (Congo), Monie Lekoundzou (Congo), Habi Touré (Centrafrique), Bruno Henry (Guadeloupe), Sorel Boulingui (Congo), Sanzy Viany (Cameroun), Fortuné Bateza (Congo), Tata Osca (RDC), Kader Gadj (Sénégal), Amour Taty (Côte d'Ivoire). Le directeur de la photographie en est Prince Baloueta (Congo), plus connu sous le nom de Big Kloz; le scénario est, bien évidemment, l'œuvre de Claudia Yoka, elle-même. Selon la génitrice de Mayouya, ce projet a vu le jour en 2015, à la suite de la deuxième édition du festival Tazama. A propos du casting, Claudia Yoka a dit: «C'est, pour moi, l'Afrique qui marche, l'Afrique qui fonctionne. C'est un casting qui démontre que quand on a envie de faire les choses,

tous ensemble, on a le droit de le faire... C'est une vraie fratrie, et quand on est une fratrie, on se met ensemble, on fait de belles choses tous ensemble, on se complète... On s'est arrangé pour avoir les têtes d'affiche de chaque pays d'Afrique, les têtes d'affiche actuelles de chaque pays, comme on dirait plus familièrement, ceux qui cartonnent en ce moment. Donc, on fait un carton plein avec Mayouya, mais pas seulement pour dire qu'on a envie de drainer chez nous, comme on dit, la crème de la crème, pour faire un coup de force, pour dire nous, on est capable de faire ça, non! c'est surtout parce que lorsqu'on est des frères et sœurs et qu'il y a un qui se noie, il faut que les autres viennent à la rescousse. Moi, j'ai le sentiment que le cinéma congolais se noie, sans que personne ne réagisse vraiment. En fait, l'idée de Tazama a toujours été d'obliger les autres à venir nous aider à faire de belles choses, et de belles choses se font au Congo, de belles réalisations, de belles productions, mais ne sont pas toujours visibles à l'extérieur, ne sont pas toujours montrées à l'extérieur et peinent à trouver



Les participants au projet Mayouya

des distributeurs...»

A propos du titre du film, elle a expliqué: «Mayouya, c'est ce qui n'est pas clair, pas droit, c'est une entourloupe. Mayouya, c'est l'arnaque, l'escroquerie. Il s'agit d'une jeune réalisatrice qui se voit octroyer des fonds dans une banque pour faire un projet de film. Le jour où elle se rend à la banque, pour signer les derniers documents, le projet est rejeté. Mais face à l'impertinence et aux problèmes d'éducation du directeur de banque qui est très entreprenant, entre guillemets, avec elle, elle décide de se rebeller. Elle monte une équipe avec des amis à l'extérieur et rappelle au directeur que quand on prend un engagement, on le tient. Cette équipe arrive sur le territoire et braque la banque. Donc, c'est un braquage virtuel de banque, une comédie.»

Présent à la cérémonie, Henri Djombo, président de l'Union nationale des écrivains et artistes congolais (UNEAC), a encouragé les initiateurs et tous

ceux qui participent à ce grand projet. «Je suis heureux de voir que l'Afrique entière est unie autour de ce projet, se fait solidaire pour le mettre en œuvre, pour le réaliser au moindre coût, pour que nous puissions avoir un produit de qualité. Il faut vraiment féliciter les comédiens, les réalisateurs pour leur engagement, pour la volonté qu'ils affirment de faire prospérer le cinéma congolais, le cinéma africain», a-t-il déclaré. «Mayouya» est en cours de fabrication. A quand sa sortie? «On se dit que si les soutiens qu'on a actuellement continuent de nous gêner un petit peu, on espère pour juin-juillet la sortie du film. Cela dépendra du soutien, ça dépendra d'un énième variant (ndlr: COVID-19), ça dépendra des frontières, ça dépendra de tellement de choses, mais on a bon espoir de finir dans les temps», a-t-elle répondu.

Véran Carrhol YANGA

VIENT DE PARAITRE

«Chants pour toi enfant du pays» de Gaëtan Ngoua

Treizième recueil du poète congolais Gaëtan Ngoua, venant de paraître aux éditions Berkiab à Montréal (Québec) au Canada. C'est avec plaisir que nous avons accepté de préfacier cette plume majeure d'un poète détenteur de plusieurs prix nationaux et internationaux, pourtant pas assez connu des lecteurs de sa patrie.

«Pendant qu'on dort, les autres s'inventent, ils scrutent les astres. Pendant qu'on se querelle inutilement, les autres fabriquent les outils avec lesquels ils nous écraseront. Pendant que l'on rêve, les autres vont sur la lune, retournent la terre sous nos pieds. Bientôt ils nous montreront l'aiguille qui traîne entre nos doigts. Tâchons au fond de cette nuit qui nous quadrille, de profiter de notre part de soleil». Ce propos épigrammatique de Gaëtan Ngoua donne tout le ton à l'ensemble du livre. Quand la beauté du temps s'affadit, l'on peut ramener la saine ambiance par des mélodies adaptées au contexte. Le poète Gaëtan Ngoua est l'un des chantres qui veut sauvegarder l'essentiel des valeurs universelles et endogènes malgré le vacarme, les dérives et la superficialité du monde actuel. Avec un langage moins sibyllin et un lyrisme proche de cette oralité caractéristique de la culture congolaise, l'auteur de ce livre compose sous forme testamentaire quelques poèmes

en vers libres qui encouragent la conquête de vraies libertés. Celles du refus de la passivité et des courants d'aliénation. Il appelle en effet par son verbe éveillé, et d'une sagesse profonde, la jeune génération montante à l'action, à la responsabilité et à la créativité. C'est un message humaniste qu'il livre pour conjurer les démons de la division et de la vaine destruction. Discours pacifiste qui nous fait voyager dans l'univers merveilleux de l'enfance du poète. Un univers de candeur et de fraternité chaleureuse dans un paysage verdoyant arrosé de fleuve et préservé par des us et coutumes favorables à l'écologie. La toponymie décrite est celle du Congo-Brazzaville, la patrie de l'auteur. Des terres mémorables de son enfance aux mille lieux de ce pays traversé par un bassin régulateur de l'écologie mondiale, le poète exalte indistinctement la nostalgie de son appartenance nationale et conjoint tous les enfants du Congo à faire de même. «Que nous construirons nos propres Tours



Gaëtan Ngoua

À Matour/ À Massengo/ À Mengo/ À Bara/ À Bouansa/ À Bomassa/ À Mossaka», clame-t-il. Tout le texte est centré à l'image du style snopractique de l'écrivain innovateur et anticonformiste Benoît Moundélé-Ngollo. Comme ce dernier, Gaëtan Ngoua s'assigne à travers la plume la mission d'éveilleur de consciences. Le substrat de sa philosophie réside dans l'humilité, le respect de la vie et de la dignité humaine, l'amour du travail et de la patrie. La centralité de son verbe poétique laisse transparaître la neutralité et l'universalité du poète. Ainsi tout enfant du Congo, du Continent africain et d'un quelconque pays ou continent, partagerait au nom du bon sens les mêmes



Couverture du livre de Gaëtan Ngoua

idéaux, pour l'émancipation à titre personnel et communautaire. Ce recueil de poésie a donc le mérite d'être parcouru et exploité en intégralité pour des visées aussi bien pédagogique qu'esthétique. A en croire ces mots qui semblent exalter la tolérance et le vivre-ensemble ici-bas: «On est tous d'ici et d'ailleurs/ Car on vient tous de quelque part./ Parfois d'un ailleurs lointain/ Qui dépasse la grosseur de nos mémoires./ Laissons vivre les autres/ Car, un jour ou l'autre/ On peut être l'ailleurs.»

Aubin BANZOUZI
Ecrivain, critique littéraire et préfacier du livre

CULTURE

Brazzaville a abrité la première édition du colloque international sur la photographie

«Photographie, mémoire et patrimoine : regards croisés», était le thème consacré à un colloque international tenu fin 2021 à Brazzaville. Il a été organisé par la revue Class et la plateforme Mbongui art photo, en partenariat avec la Faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'Université Marien Nguabi et l'association Amicode, sous les auspices du Pr. Bienvenu Boudimbu, président du comité d'organisation. Le comité scientifique lui, était présidé par le Pr Mukala Kadima-Nzuji qui a ouvert la liste des communications par une leçon inaugurale sur le thème: «Photographie et littérature : spécificités et convergences», sous la modération du Pr Charles Zacharie Bowao. Cette première édition a connu la participation de plusieurs acteurs du monde universitaire congolais et d'ailleurs, notamment du Cameroun, du Bénin, du Burkina Faso, etc., et des photographes professionnels.



Photo de famille des participants

Au moins 26 communications réparties en six panels ont édifié l'auditoire sur la polysémie de la photographie, entre autres, sa production, ses usages et sa conservation. Les communications scientifiques ont été déroulées autour de six axes: «Photographie et construction mémorielle», «Photographie et acte pédagogique», «Photographie et recherche scientifique», «Photographie et littérature», «Photographie et presse», «Photographie et communication». Les six communications du premier panel ont tenté de reconstruire, par la photo, la mémoire de la cathédrale Saint Sauveur de Mbanza Kongo au 16e et 17e siècle, de relater l'histoire de la construction du Chemin de fer Congo-océan pendant la période coloniale française, de construire l'identité des religions noires, qui ont eu un impact psychologique important au lendemain du concile du Vatican de 1962, de retracer l'itinéraire de l'image photographique analogique à l'image numérique virtuelle de cinéma en général, et du chemin que le cinéma africain a su se frayer dans le temps...

Les communications du panel 2 ont mis un accent particulier sur la relation sémiologique entre le texte et l'image. Dans le contexte de l'enseignement-apprentissage, l'insertion du dispositif photo pédagogique et technique stimule l'intelligence, l'imaginaire, renforce les capacités de compréhension des apprenants...

Le panel 3 a montré et déterminé la place et l'importance que revêt la photographie dans la recherche en sciences humaines. Considérée comme un outil de travail et un objet de recherche, d'analyse et d'interprétation, la photographie est une image emplie d'indices capables de révéler de nombreux détails de la vie humaine et d'étudier l'homme du passé et du futur. Le panel 4 lui, a permis de déceler l'impact de la photographie sur le discours littéraire dans la chanson aussi bien que dans le roman africain. Les communications ont mis en évidence le fait que la photographie assume une fonction documentaire, qui participe à la fois du réalisme et du caractère mémoriel du discours.

Le panel 5 a donné l'occasion aux enseignants chercheurs et aux professionnels de la presse de faire saisir l'impact de la photographie dans la diffusion des nouvelles, la mise en mémoire des événements politiques et sanitaires puis la construction éthique par la presse.

Enfin le panel 6 a mis en exergue l'importance de la photographie dans la campagne électorale, comme dans la campagne anti COVID et le marketing commercial, ainsi que le droit à l'image au Congo, tout en dénonçant les pratiques sauvages quant à son usage par certains usagers qui s'exposent ainsi à la rigueur de la loi.

Les six panels ont été ponctués par une visite de l'exposition photo et une table ronde sur les témoignages et échanges d'expériences entre praticiens de la photo et le public, à la Maison russe.

Dans la présentation générale du colloque, le Pr Bienvenu Boudimbu, président du comité d'organisation a fait savoir que ce colloque se tenait dans un contexte mondial particulièrement heurté du fait de la COVID-19... ce qui n'a pas permis à certains conférenciers de l'étranger de faire le déplacement de Brazzaville. Mais grâce aux technologies de l'information et de la communication, ils ont pu passer leurs communications et participer aux travaux.

L'un des objectifs du colloque était d'«identifier et de soumettre à la rigueur de la science, les implications techniques, sociales, politiques et culturelles de l'acte photographique dans l'histoire de l'humanité ou dans la vie quotidienne», a expliqué le président du comité d'organisation. Dans la pratique, cette rencontre scientifique d'envergure internationale a été l'occasion de développer des échanges entre les producteurs des photographies, notamment les artistes, les photographes professionnels, etc., les conservateurs: documentalistes, archivistes et muséologues, et les chercheurs en lettres, arts et sciences humaines, selon Bienvenu Boudimbu.

A rappeler qu'à l'ouverture des travaux, le Pr Omer Massoumou, doyen de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines a mis en lumière l'importance de cette rencontre scientifique qui, pour lui, traduit un signe de vitalité intellectuelle des enseignants chercheurs et des amoureux de la photographie.

Gaule D'AMBERT
et Issa BILAL-ECKY (Stagiaire)



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(Services de Consultants-Firmes)
REPUBLIQUE DU CONGO
Projet de Développement des Compétences
et des Ressources Humaines (PDRCH)



AMI N° 016-2022/METP/CAB/PDCRH-CEP

Secteur: Education

Référence de l'accord de financement: Prêt
FAD2100150033294

N° d'identification du Projet: P-CG-IAE-001

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) pour couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt pour financer le contrat d'un Consultant-firme chargé de réaliser les «études d'impact environnemental et social relatives aux travaux de construction du centre de formation des métiers des mines de Souanké dans le département de la Sangha».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent: (i) Résumé non technique; (ii) description du projet (incluant l'analyse des alternatives, dont l'alternative «sans projet»); (iii) description du cadre institutionnel et réglementaire de l'étude; (iv) analyse des variantes du projet; (v) description du milieu biophysique et socioéconomique et culturel de l'environnement d'accueil initial; (vi) identification, l'analyse et l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux potentiels; (vii) mesures d'atténuation des impacts négatifs et de renforcement des impacts positifs; (viii) Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES); (ix) consultations et l'information du public; (x) compensations (en cas d'expropriation); (xi) préparation d'un Plan d'Action de Réinstallation [PAR] (en cas de déplacements physiques et/ou économiques involontaires); (xii) préparation des supports d'illustration (photos, carte de localisation, plan de masse...); (xiii) prononciation sur l'acceptabilité environnementale et sociale du projet; (xiv) recommandations sur la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.

La mission de déroulera à Brazzaville et Souanké pour une durée de 45 jours au maximum.

2. La Cellule d'Exécution du Projet PDCRH, ci-après dénommée «l'Organe d'Exécution» invite les cabinets agréés par le Ministère de l'Environnement du Développement Durable et du Bassin du Congo, intéressés à présenter leur candidature en vue de

fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent fournir les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, références des prestations similaires, disponibilité du personnel qualifié). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection du candidat consultant-firme seront conformes aux «Règles et procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, édition 2008, révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du projet de le retenir sur la liste restreinte.

5. les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivants: du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00, heure locale.

Coordination de Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH)
Sis case 252, camp des sommeilleux, derrière la DEC générale, Quartier Bacongo, Brazzaville
Tél: (242) 06.632.54.06 /06.630.46.03,
E-mail: secpdcrh@outlook.com avec copie pour information à bkimia.pdcrh@outlook.com.

A l'attention de Madame Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA, Coordinatrice du Projet.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par mail à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 18 février 2022 à 13 h 00, heure locale et porter la mention suivante: expressément la mention «AMI N° 016-2022/METP/CAB/PDCRH-CEP- «Recrutement d'un cabinet agréé chargé de réaliser les études d'impact environnemental et social des travaux de construction du centre de formation des métiers des mines de Souanké»

La Coordinatrice du PDCRH,
Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(Services de Consultants-Firmes)
REPUBLIQUE DU CONGO
Projet de Développement des Compétences
et des Ressources Humaines (PDRCH)



AMI N° 017-2022/METP/CAB/PDCRH-CEP

Secteur: Education

Référence de l'accord de financement: Prêt
FAD2100150033294

N° d'identification du Projet: P-CG-IAE-001

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) pour couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt pour financer le contrat d'un Consultant-firme chargé de réaliser les «études d'impact environnemental et social relatives aux travaux de réhabilitation/agrandissement du centre de formation des métiers de bois de Mossendjo dans le département du Niari».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent: (i) Résumé non technique; (ii) description du projet (incluant l'analyse des alternatives, dont l'alternative «sans projet»); (iii) description du cadre institutionnel et réglementaire de l'étude; (iv) analyse des variantes du projet; (v) description du milieu biophysique et socioéconomique et culturel de l'environnement d'accueil initial; (vi) identification, l'analyse et l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux potentiels; (vii) mesures d'atténuation des impacts négatifs et de renforcement des impacts positifs; (viii) Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES); (ix) consultations et l'information du public; (x) compensations (en cas d'expropriation); (xi) préparation d'un Plan d'Action de Réinstallation [PAR] (en cas de déplacements physiques et/ou économiques involontaires); (xii) préparation des supports d'illustration (photos, carte de localisation, plan de masse...); (xiii) prononciation sur l'acceptabilité environnementale et sociale du projet; (xiv) recommandations sur la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.

La mission de déroulera à Brazzaville et Souanké pour une durée de 45 jours au maximum.

2. La Cellule d'Exécution du Projet PDCRH, ci-après dénommée «l'Organe d'Exécution» invite les cabinets agréés intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent fournir les informations

sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, références des prestations similaires, disponibilité du personnel qualifié). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection du candidat consultant-firme seront conformes aux «Règles et procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, édition 2008, révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web à l'adresse: <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du projet de le retenir sur la liste restreinte.

5. les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivants: du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00, heure locale.

Coordination de Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH)

Sis case 252, camp des sommeilleux, derrière la DEC générale, Quartier Bacongo, Brazzaville
Tél: (242) 06.632.54.06 /06.630.46.03,
E-mail: secpdcrh@outlook.com avec copie pour information à bkimia.pdcrh@outlook.com.

A l'attention de Madame Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA, Coordinatrice du Projet.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par mail à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 18 février 2022 à 13 h 00, heure locale et porter la mention suivante: expressément la mention «AMI N° 017-2022/METP/CAB/PDCRH-CEP- «Recrutement d'un cabinet agréé chargé de réaliser les études d'impact environnemental et social des travaux de réhabilitation/agrandissement du centre de formation des métiers de bois de Mossendjo»

La Coordinatrice du PDCRH,
Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC CABINET

N°0169/MFBPP-CAB

COMMUNIQUE

Le Directeur de Cabinet du Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public porte à la connaissance du public que le concours de recrutement des auditeurs de la huitième (8ème) promotion de l'Institut de l'Economie et des Finances-Pôle Régional de Formation des Régies Financières de l'Afrique Centrale (IEF-Pôle Régional), situé à Libreville, au Gabon, se déroulera du 28 mars au 02 avril 2022.

Ce concours concerne les filières de formation suivantes:

- administration Economique et Financière;
- douanes;
- impôts;
- trésor.

A- Les conditions à remplir pour les candidats internes:

- être fonctionnaire de la catégorie 1, échelles 1 et 2 du Ministère en charge des Finances, justifiant d'au moins trois (3) ans d'ancienneté dans le corps;
- être âgé au plus de 45 ans au 1er janvier 2022;
- s'être acquitté des frais de participation au concours d'un montant de trente-cinq mille (35.000) francs CFA à la banque: ECOBANK GABON sous le numéro de compte:

GA21-40024-00002-36188012720-38.

Pièces à fournir:

- une fiche de candidature (à renseigner à la DRHF);
- deux (02) photos d'identité en couleur;
- un extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif tenant lieu;
- un arrêté portant nomination dans le corps de la catégorie 1;
- les copies légalisées des diplômes et titres universitaires;
- une autorisation de concourir;
- un reçu du montant des frais de participation, non remboursables, fixés à trente-cinq mille (35.000) franc CFA.

B- Les conditions à remplir pour les candidats externes (non fonctionnaires):

- être âgé au plus de trente (30) ans au 1er janvier 2022;
- être titulaire du baccalauréat et d'une maîtrise (BAC+4) ou d'un diplôme reconnu équivalent dans l'un des domaines suivants: économie, finances, gestion, administration, statistiques, étude commerciale, droit, sciences politiques, grandes écoles scientifiques, mathématiques;
- s'être acquitté des frais de participation au concours d'un montant de trente-cinq mille

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

(35.000) francs CFA à la banque: ECOBANK sous le numéro de compte: GA21-40024-00002-36188012720-38.

Pièces à fournir:

- une fiche de candidature (au dépôt à la DRHF);
- deux (02) photos d'identité en couleur;
- un extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif tenant lieu;
- un extrait de casier vierge datant de moins de trois (03) mois;
- copies légalisées du baccalauréat et de la maîtrise;
- un certificat médical datant de moins de trois (3) mois;
- une lettre faisant acte de candidature et transmettant les pièces dûment énumérées et classées et garantissant sur l'honneur leur authenticité;
- un reçu du montant des frais de participation, non remboursables, fixés à trente-cinq mille (35.000) franc CFA.

La date de dépôt des candidatures est fixée du 24 janvier au 04 mars 2022.

Pour toutes informations complémentaires, les candidats sont priés de contacter les services de la direction des ressources humaines et de la formation, sise au ministère des finances, du budget et du portefeuille public (ex-immeuble BCC), au 1er étage, portes 105 et 114.

Fait à Brazzaville, le 28 Janvier 2022.

Le directeur du cabinet du ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public

Wilfrid Albert OSSIE.

La France, un acteur central de la solidarité vaccinale en Afrique

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, la France est l'un des acteurs les plus actifs de la mobilisation internationale. Face à cette crise majeure, nous sommes convaincus que seule une réponse multilatérale et concertée peut nous permettre d'être à la hauteur des enjeux. Aussi, parce que nous estimons que la santé est un bien public mondial, nous considérons que la riposte à cette crise doit être solidaire et l'accès aux vaccins équitable. Ne pas agir collectivement et massivement, sur tous les continents, c'est prendre le risque qu'une fois encore, le virus nous échappe, mute, et revienne plus fort. Nous l'avons vécu à plusieurs reprises et personne ne peut affirmer avec certitude ce qu'il en sera après Omicron. Ces convictions fondent notre engagement.

Depuis deux ans, la France promeut un accès équitable et universel aux vaccins et elle se mobilise partout où elle le peut pour accélérer la vaccination dans le monde, notamment dans les pays en situation de vulnérabilité. A la différence de certains acteurs internationaux, la France a refusé de faire le choix des logiques nationales et des égoïsmes diplomatiques et économiques. Elle a fait le choix de la solidarité. Car la lutte contre le Covid-19 ne doit pas être un enjeu de puissance, mais un enjeu de santé publique et de coopération pour le bien commun. Si cette indispensable solidarité est un gage d'efficacité collective face à de tels défis, elle est également une exigence morale qu'il nous appartient de traduire en actes. Et nous le faisons. Dès les premiers mo-

ments de la crise sanitaire, la France a été l'une des têtes de pont de la riposte internationale en rassemblant autour d'elle une large coalition d'acteurs. Ce recours au multilatéralisme guidé par l'action de la France, de l'Union européenne et de l'OMS, s'est traduit dès le mois d'avril 2020, par la création de l'initiative internationale ACT-A (Access to COVID Tools Accelerator) et de son pilier vaccins, la facilité COVAX. Concrètement, elle permet le développement, la production et l'accès équitable de tous les Etats, quel que soit leur niveau de revenu, aux produits de santé contre le Covid-19 (dont les vaccins). La France en est l'un des principaux contributeurs (1,06 milliard €, dont 200 millions pour COVAX) au côté de l'Union européenne, dont l'engagement financier se monte à 3

milliards €. Il n'était pas acceptable que des groupes pharmaceutiques vendent à certains pays africains des doses à des prix trois fois supérieurs à ceux pratiqués en Europe. Aujourd'hui, grâce à l'action multilatérale, COVAX a permis la livraison de plus d'un milliard de doses à travers 144 pays. C'est incontestablement l'outil multilatéral le plus efficace et sans équivalence pour lutter contre cette crise inédite. En complément de sa contribution financière à COVAX, la solidarité de la France s'exprime aussi au travers de dons de doses. La France a ainsi été le premier pays, en avril 2021, à envoyer des doses via COVAX. Elle a déjà donné 75 millions de vaccins, dont 37 millions au profit de 38 pays d'Afrique. Cet effort sera porté à 120 millions de doses d'ici l'été 2022. Ces doses de vac-



COVAX France-UE

cins, qui seront en grande partie données au continent africain, sont les mêmes que celles qui sont utilisées en France et en Europe. D'ici 6 mois, c'est un total de 700 millions de doses qui aura été distribuées par «l'Equipe Europe» constituée de la Commission européenne et des Etats membres de l'Union européenne. L'UE et ses Etats membres sont ainsi les premiers contributeurs de la solidarité internationale en riposte au COVID-19 et les principaux donateurs de vaccins dans le monde, loin devant toutes les autres puissances. Sous l'impulsion de la France, l'Equipe Europe continue sa mobilisation sur tous les fronts. Sur le terrain bien-sûr, en poursuivant ses donations de vac-

cins et de matériel, mais aussi dans les instances multilatérales pour financer et promouvoir les transferts technologiques afin de relocaliser la production de vaccins sur le sol africain, en particulier là où des capacités existent déjà, comme au Sénégal ou en Afrique du Sud. L'Afrique doit disposer de ses propres capacités de riposte. Elle peut compter sur la détermination française et européenne pour accompagner et soutenir ce besoin légitime. Enfin, au-delà d'assurer l'accès des pays africains aux vaccins, la France contribue également, via l'Agence française de Développement (AFD) et son programme «Santé en commun» au renforcement

durable des systèmes de santé en Afrique, en intervenant ainsi en complément de ce que fait COVAX pour soutenir la mise en œuvre des campagnes de vaccination dans les pays. Il faut passer du vaccin à la vaccination, c'est à dire s'assurer que les doses arrivent des aéroports jusqu'aux populations, et que l'ensemble de la chaîne logistique et médicale soit pleinement en mesure d'agir. Transporter et sécuriser des vaccins, conservés pour certain à une température de -80°C, dans des zones tropicales, comporte de multiples défis. Il ne s'agit donc pas de se contenter de faire des dons, il faut aussi se préoccuper des réalités du terrain. C'est pourquoi, la démarche de «l'Equipe Europe» consiste à apporter des solutions de long terme, qui traduisent notre volonté d'effectuer le passage d'une «logique de dons» à une «logique de soutien à la souveraineté sanitaire de l'Afrique». Sans une répartition mondiale juste et équitable de ces vaccins, et un effort inédit de solidarité internationale, nous ne pourrions pas mettre un terme à la propagation du virus et de ses variants. Ni atténuer les impacts sociétaux et économiques de cette crise qui affectent nos cinq continents, et plus particulièrement ceux qui ont le moins vacciné leurs populations. Plus que jamais, dans notre monde globalisé et interconnecté, les efforts ainsi que les solutions de sortie de crise doivent être concertés et conjointement menés depuis le «Nord» et le «Sud».

François BARATEAU
Ambassadeur de France au Congo

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOULOLO
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE

N°04/2022/MFBPP/DGID/DEFFD/DDIK/BCHPF-PN.CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	29953 DU 01/12/2020	Plle(s) 04 ex 06 Bloc 34 ex 07 Section BT Superficie 512,63 m ²	TCHIMBAMBA	Arr,01	N'GOUARY Franck Rodrigue Ghesnel
2	15983 DU 19/06/2008	Plle(s) 14 Bloc 139 Section BL Superficie 400,00m ²	Ngoyo école(ille mbelo)	Arr,03	NGOUNGA Delphine Julie
3	29353 DU 05/10/2020	Plle(s) / Bloc / Section / Superficie 720,00 m ²	POINTE-INDIENNE	Arr, /	NOMBO MAVOUNGOU Grace Stella Louissette
4	29334 DU 24/09/2021	Plle(s) 10 Bloc 59 Section BM Superficie 500,00 m ²	NGOYO-CMA(ille tchinvasa)	Arr,06	BOUSSOUGOU-DEMBA Gervais Hedène
5	29698 DU 16/06/2021	Plle(s) 05 Bloc 08 Section BM Superficie 500,00 m ²	NGOYO	Arr,06	KWALA Bienvenu
6	28248 DU 27/12/2018	Plle(s) 03 Bloc 63 Section BXA Superficie 250,00m ²	COTE MATEVE	Arr,06	NGANDZIAMI-MOUSSIMI Amée Lasence Clara
7	29770 DU 26/07/2021	Plle (s) 03 Bloc 193 Section BM Superficie 500,00 m ²	Zone cotière (File Matolo)	Arr, 06	KWALA Bienvenu
8	29275 DU 01/09/2020	Pllles(s) / Bloc / Section / Superficie 1000,00m ²	POINTE-INDIENNE	Arr, /	DIGITAL NETWORK SERVICES
9	29397 DU 22/10/2020	Pllles(s) 05 Bloc 415 Section BL3 Superficie 500,00 m ²	NANGA	Arr,03	MOYO MAPILA Rosemonde Reine Grace Dominique
10	29393 DU 20/10/2020	Plle(s) 02 Bloc 168 Section BL Superficie 400,00 m ²	COTE MATEVE	Arr,6	HOPE-NISSI Victoria SAVARY. Praise-Rohi Alexandra SAVARY
11	29671 DU 12/05/2021	Plle(s) 07 Bloc 87 Section BT Superficie 500,00 m ²	TCHIMBAMBA	Arr, 01	NGOONIMBA Pascale Irma
12	29834 DU 26/08/2021	Plle(s) 05 Bloc 76 Section BF Superficie 342,00 m ²	MPAKA	Arr, 03	PEMISSI TOUMBA Philgrin Faudemay
13	29134 DU 15/07/2020	Plle(s) 10 Bloc 91 Section BN Superficie 500,00 m ²	NGOYO(ille tchitouta)	Arr, 06	YANDZA Rufin Luc Brice
14	29926 DU 15/11/2021	plle(s) 03-04-05- et 06 Bloc 04 Section CD Superficie 1293,17m ²	Nanga-zone mpaka mairie	Arr, 06	LIELE François
15	29852 DU 08/09/2021	Plle(s) 02 Bloc 151 Section BN Superficie 500,00 m ²	NGOYO	Arr,06	IBARA Jean Jaho Rosaire
16	29851 DU 08/09/2021	Plle(s) 03 Bloc 151 Section BN Superficie 500,00 m ²	NGOYO	Arr, 06	IBARA Jean Rosaire
17	29211 DU 11 /08/2020	Plle(s) 06 Bloc 27 Section BS Superficie 400,00,00m ²	TCHIMBAMBA	Arr,01	LOUMOUAMOU Freddy Beaudelaire
18	28413 DU 23/04/2019	plle(s) 01 Bloc 45 Section BY8 TER Superficie 500,00 m ²	COTE MATEVE	Arr, 06	OKOMBI IMONGUI Sealliah Grace
19	29108 DU 06/07/2020	Plle(s) 03 Bloc 72 Section BN Superficie 750,08 m ²	NGOYO (famille tchitouta)	Arr,6	MOUZITA MPILOU Paul
20	29960 DU 09/12/2021	Plle(s) 06 Bloc 35 bis Section BX Superficie 829,00m ²	NGOYO	Arr, 06	MANDZOUA DANDOU Elisabeth
21	29671 DU 18/05/2021	Plle(s) 05 bis Bloc 54 Section BM1 Superficie 260,22 m ²	COTE MATEVE	Arr,06	MOUSSOLO Florent Landry
22	29780 DU 29/07/2021	Plle(s) 02 Bloc 65 ex 66 bis Section BY1ere T Superficie 500,00 m ²	COTE MATEVE	Arr, 06	Enfants NTEMBE TCHITE Emmanuelle jeancia, jeanes honneure, jean II Grace
23	29797 DU 09/08/2021	Plle(s) 01 Bloc 14 Section BS Superficie 250,00m ²	E.P. LUMUMBA	Arr, 1	Mme LOUELA née BIOUSSISSA MACK Lysia Huschnr
24	9528 DU 11/08/2003	Plle(s) 04 Bloc 46 Section V Superficie 225,00 m ²	TIE-TIE	Arr,03	MAIVLY Ryvel ELENGA
25	29149 DU 20/07/2020	Plle(s) 09 bis Bloc 115 Section BNA Superficie 335,03 m ²	TCHIMBAMBOUKA	Arr,06	MBOUNGOU Russel Scheler
26	29334 DU 24/09/2020	Plle(s) 01 à 06 Bloc 222 Section / Superficie 2400,00 m ²	Liambou(ille Tchingassi)	Arr, /	BAKANDANA Doctrové Mesmin Giscard
27	28720 DU 20/09/2019	plle(s) 02 et 04 Bloc 51 Section / Superficie 1000,00 m ²	Liambou (ille Tchingassi)	Arr, /	BAKANDANA née TCHITEMBO MAKANDA Anasthasie
28	29340 DU 24/09/2020	Plle(s) 04 Bloc 76 Section BXA Superficie 709,58 m ²	NGOYO	Arr, 06	MONIEKE Honorine
29	29081 DU 29/06/2020	Plle(s) 09 Bloc 59 Section BM Superficie 500,00 m ²	NGOYO	Arr, 06	MAKAMBA Patrick Arnaud
30	29690 DU 01/06/2007	plle(s) 15 ter Bloc 40 Section M ² Superficie 400,00 m ²	E.P. LUMUMBA	Arr, 01	Madame KOKOLO DIA NKOUKA née LOEMBA Sonia Reine

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le Chef de bureau
Yvon Faustin Magloire OKEMBA

Fait à Pointe-Noire, le 26 Janvier 2022

FOOTBALL DES JEUNES

Gare aux vieux faussaires !

Le président de la FECO-FOOT, Jean Guy Blaise Mayolas, a octroyé, samedi 29 janvier 2022, des chèques aux clubs de Ligue 1 et des équipements destinés à leurs formations des moins de 17 ans à l'orée de leur championnat qui sera lancé dans quelques semaines. Il a profité surtout de l'occasion pour mettre surtout en garde les entraîneurs des équipes qui se laisseront tenter par la tricherie.

Au cours d'une cérémonie organisée à l'esplanade de la tribune officielle du Stade Masmaba-Débat, à Brazzaville, les représentants des clubs ont réceptionné chacun un chèque d'un montant de 5 millions de francs CFA, 17 ballons, des chasubles et un jeu de maillots. Le montant global du coût des équipements, fruit du partenariat entre la FECOFOOT et son équipementier officiel, Macron, n'a pas été révélé. Le président de l'instance dirigeante du football congolais espère continuer cette action au profit des clubs nationaux.

Selon lui, cet acte s'inscrit dans sa volonté d'accompagner les clubs en vue de les aider à avoir une meilleure organisation : *«Depuis quatre ans, nous n'avons cessé de vous aider à subvenir aux besoins essentiels de vos clubs, afin de trouver quelques solutions aux difficultés qui sont les vôtres chaque saison. C'est pour cela qu'en plus de la prise en charge totale du transport des équipes, l'as-*



Un dirigeant du CARA réceptionne son lot d'équipements (Ph. Fecofoot.cg)

sistance financière pour la prise en charge des entraîneurs et secrétaires généraux et la subvention directe aux clubs, nous avons décidé de vous assister pour les équipements». Mais aussi dans la vision d'avoir des grands clubs au Congo. Il apparaît clairement que le président Mayolas croit en la capacité de résistance du football congolais. Les succès internationaux reposent d'abord sur les clubs, d'où cet appui à ces clubs à la trésorerie fragile, mais qui jouent un rôle déterminant dans la détection des talents, a justifié le président de la Fédération.

Les arbitres ne sont pas restés en marge de la vision fédérale. Ils ont bénéficié également d'un

lot d'équipements, la FECO-FOOT estimant qu'il s'agit de donner une nouvelle image de marque à ce corps de métier. En aparté, Jean-Guy Blaise Mayolas a profité de l'occasion pour rappeler aux entraîneurs des formations des moins de 17 ans leur rôle majeur dans la crédibilité du prochain championnat. Il les a exhortés à ne pas choisir le funeste parcours de la malhonnêteté, en faisant passer des grands pour des petits ou en abaissant l'âge réel de leurs joueurs. La FECOFOOT, a-t-il prévenu, sera sans pitié pour les entraîneurs qui seront pris en flagrant délit. Ce ne sont pas des amendes qui pleuvront, mais des années et des années

de placard et de mise à l'écart, la disqualification de l'équipe fautive et trois points retranchés à l'équipe première (Ligue 1). Des moyens sophistiqués seront mis en jeu pour détecter les tricheurs, par exemple l'utilisation de l'IRM, a informé Jean-Guy Blaise Mayolas.

Pour revenir à la cérémonie des dons, les bénéficiaires ont exprimé leur gratitude à la FECOFOOT pour cette "bouffée d'oxygène" offerte aux clubs, tout en souhaitant que l'Etat et les entreprises lui emboîtent le pas pour la promotion du sport, en général, du foot, en particulier.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

CAN-CAMEROUN 2021

Qui va tirer son épingle du jeu ?

Camerounais, Burkinabés, Egyptiens et Sénégalais constituent la carré d'as du tournoi final. Le vainqueur de la 33e Coupe d'Afrique des nations sortira de ce quatuor doré.

Elles étaient restées huit équipes sur le chemin de la consécration suprême après les huitièmes de finale. Au sortir de ce tour à élimination directe, Burkinabè, Tunisiens, Camerounais, Gambiens, Equato-guinéens, Sénégalais, Marocains et Egyptiens sont entrés de plain-pied en quarts de finale qui, eux, se sont disputés samedi 29 et dimanche 30 janvier. Les favoris ont vite trouvé la réponse. Et quelle réponse ! Un spectacle coloré.

Le quart de finale le plus explosif a mis en lice le Maroc et l'Egypte au Stade Ahmadou Ahidjo, à Yaoundé. Les pronostiqueurs ont tous tapé à côté. Les joueurs venus du royaume chérifien ont été descendus de l'Atlas par les Pharaons (1-2), à la faveur des buts signés Mohamed Salah (53e) et Trezeguet (100e), alors qu'ils avaient ouvert très tôt le score par Sofiane Boufal (7e, sur penalty).

L'avenir du finaliste malheureux de 2019 se jouait aussi sur la même pelouse. Le Sénégal a relevé ce défi. Mais à quel prix ! Il a longtemps balbutié avant d'ouvrir le score (Didhiou, 28e), mais a concédé l'égalisation. Il s'est ressaisi finalement en s'offrant deux nouveaux buts (Kouyaté, 68e, et Sarr, 79e), se mettant ainsi à l'abri d'un retour des surprisants Equato-guinéens (3-1). Par contre à Douala, le Cameroun, prévenu du mauvais tour joué par la Gambie à la Guinée, s'est méfié de son adversaire et a déjoué le piège qu'il lui avait tendu (2-0), grâce à Toko Ekambi (50e et 57e). A Garoua, la Tunisie s'en est allée, sans demander son reste, face au Burkina Faso (0-1, Dango Ouattara, 45e), laissant sans voix des spectateurs incrédules.

Demi-finales musclées

Ainsi, les demi-finales ont mis en lice, mercredi 2 février, le Burkina Faso et le Sénégal à Douala dans un duel ouest-africain ; le Cameroun et l'Egypte, jeudi 3 février à Yaoundé, dans un match de finale avant la finale. Elles ont donné les finalistes qu'attendait la 33e Coupe d'Afrique des nations.

Jean ZENGABIO

Derniers résultats

Huitièmes de finale: Burkina Faso-Gabon (1-1, puis 7 t.a.b à 6), Nigeria-Tunisie (0-1), Guinée-Gambie (0-1), Cameroun-Comores (2-1), Sénégal-Cap Vert (2-0), Maroc-Malawi (2-1), Côte d'Ivoire-Egypte (0-0, puis 4 t.a.b à 5), Mali-Guinée Equatoriale (0-0, puis 5 t.a.b à 6).

Quarts de finale: Cameroun-Gambie (2-0), Burkina Faso-Tunisie (1-0), Egypte-Maroc (2-1), Sénégal-Guinée Equatoriale (3-1).

SPORTS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES

L'ONSSU veut renaître de ses cendres

Le plan de relance des sports à l'école et à l'université, puis l'organisation des Jeux nationaux dès cette année scolaire : ce sont les priorités du ministère en charge des Sports, affirme le secrétaire général de l'ONSSU (Office national des sports scolaires et universitaires), Gérard Ouissika, qui a évoqué les attentes, les difficultés et les perspectives des jeunes de l'ONSSU.

Les attentes du sport à l'école et des Jeux de l'ONSSU sont nombreuses. Prescrites dans la loi 11-2000 du 31 juillet 2000, il y a, entre autres : le brassage de la jeunesse, la contribution à la cohésion sociale, l'élévation du niveau des athlètes. Le plan de relance permettra de développer l'activité sportive dans les milieux scolaires et étudiants, de procéder à la détection des talents, un moyen de renouvellement de l'élite sportive, et de soutenir l'objectif de massification de la pratique sportive dans l'ensemble des paliers scolaires et universitaires, précise Gérard Ouissika. Afin d'appliquer ces mesures dans les plus brefs délais, le Secrétariat général de l'ONSSU a lancé l'opération "Evaluation et redynamisation des Associations sportives (ASS)" dans les établissements scolaires et universitaires. La loi fait en effet obligation aux responsables d'établissement de créer des associations sportives et de les affilier à l'ONSSU. Cela ne suffit pas, ils doivent veiller à l'animation de la vie sportive en leur sein.



Gérard Ouissika.

Les délégations du secrétariat de l'ONSSU ont parcouru les zones 1 (Pointe-Noire et Kouilou), 2 (Niari, Bouenza, Lékoumou), 4 (Plateaux, Cuvette, Cuvette-Ouest) et 5 (Sangha, Likouala). *«Les cadres ciblés étaient les directeurs départementaux des Sports, les directeurs départementaux des différents ministères en charge de l'Enseignement et les secrétaires départementaux de l'ONSSU. Il reste à sensibiliser la zone 3 (Brazzaville et Pool)»,*

explique le secrétaire général de l'ONSSU. Le deuxième axe du plan de relance des sports scolaires et universitaires est l'organisation des Jeux départementaux. La formule des compétitions sera déterminée prochainement. Ces jeux zonaux se tiendront, sauf couac de dernière heure, pendant la période des congés de Pâques, après la tenue des jeux sectoriels. Dernier axe: les Jeux nationaux, pendant les grandes vacances.

Les difficultés ne manquent pas. Gérard Ouissika épingle *«le déficit en personnel enseignant»* et les problèmes de *«mobilité des directeurs départementaux des sports d'une localité à une autre»*. Concernant le financement, le secrétaire général de l'ONSSU indique que malgré la crise sanitaire, *«la volonté de tenir coûte que coûte les Jeux nationaux subsiste»*. *«On s'adaptera avec le peu qu'on pourra avoir»*, explique-t-il, question de *«faire connaître et matérialiser la politique du département des Sports»*.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

LIGUE 1 / Calendrier démentiel

Le championnat national d'élite Ligue 1 du Congo se poursuit avec un calendrier démentiel. Il en était à sa neuvième journée, jeudi 27, vendredi 28 et samedi 29 janvier. Dimanche 30 janvier, les clubs ont enchaîné avec la dixième journée dont le dénouement a eu lieu mercredi 2 février. Dieu merci, très peu de scolaires évoluent dans ces clubs amateurs. Nous donnons les résultats de la neuvième journée et des résultats partiels de la dixième, certaines rencontres se déroulant au moment où nous mettions sous presse.
9e Journée : CARA-FC Kondzo (0-1), JST-Inter Club (1-0), Patronage Sainte-Anne-V.Club-Mokanda (1-2), Etoile du Congo-BNG (1-0), FC Nathalys-AC Léopards (1-4), AS Cheminots-Nico-Nicoyé (1-0), AS Otohô-Etoile du Congo (1-0).
10e Journée : FC Nathalys-Nico-Nicoyé (2-1), Patronage Sainte-Anne-Inter Club (1-1), JST-CARA (1-1), AC Léopards-Etoile du Congo (0-0), BNG-AS Otohô (0-1).

ARTS MARTIAUX

Peut-on pratiquer seul le karaté ?

Pour répondre à cette interrogation, nous nous sommes rapprochés d'un sachant, il s'agit de Sempai (vieux maître) Equateur, revêtu de son karaté blanc (vêtement pour l'entraînement), seul en pleine séance dans son dojo (salle d'entraînement) du quartier Gamboussi, dans le cinquième arrondissement Mongo-Poukou de Pointe-Noire.

**Pouvez-vous nous éclairer s'il est possible de pratiquer le karaté en solitaire ?*

**Cela est parfaitement possible, entendu que le karaté est une discipline des arts martiaux dont le but est de donner aux karatékas (pratiquant du karaté) la possibilité de vaincre en un laps de temps un ennemi dans un combat réel. C'est une véritable science des coups frappés sur les points vitaux de l'adversaire. La pratique solitaire du karaté est indispensable, car elle permet d'assimiler rapidement les techniques, de s'entraîner régulièrement à domicile, de se concentrer sur un seul mouvement non maîtrisé à l'entraînement d'ensemble et d'apprendre à reculer ses faiblesses. Cette forme d'entraînement se fait dans le vide (ki-hon), en exécutant les mouvements exactement comme s'ils étaient dirigés contre un adversaire devant soi, et sentir aussi



Une posture en démonstration

le contact du blocage sur son bras ou sur sa jambe à chaque impact imaginaire. Un vrai ki-hon doit être sincère ; s'il est bien fait, il est plus fatiguant que l'entraînement à deux ou à plusieurs personnes au dojo. Peu de sports de combat offrent la possibilité d'en faire autant ; c'est faisable pour la boxe, difficile pour le judo, impossible pour l'aïkido. Même si le karatéka ne pratique que le ki-hon, seul et sans l'aide d'aucun matériel, avec une volonté à toute épreuve et un sens aigu du combat réel, on peut parfaitement acquérir une redoutable efficacité lors d'une confrontation avec un adversaire. Il est vrai que pour en arriver là, il faut régulièrement s'entraîner au makiwara en dehors du cours collectif.

**Cette pratique en solitaire est-elle suffisante ?*

**Je vous répons d'une manière nuancée. En effet, après avoir atteint une grande efficacité et une forme de maîtrise résultant d'une longue pratique en salle, le karatéka de haut niveau peut fort bien se permettre de se retirer

des autres pour approfondir ses techniques par une recherche personnelle sérieuse et passionnée, il n'en va pas de même pour le (kokai) élève débutant ; cela lui est impossible parce que, n'ayant pas encore maîtrisé les bases ou fondamentaux du karaté, il risque fort de construire sur du sable mouvant. Un livre, aussi bon et complet soit-il, ne remplace pas un professeur. En clair, sans contact réel avec la réalité de l'application avec un partenaire, le karatéka débutant a tendance à ne faire qu'une imitation d'un geste, qui perd toute efficacité réelle. Il lui arrive d'oublier la sensation du combat réel pour ne s'attacher qu'à l'apparence et à la beauté du geste ; l'application pratique est vite perdue de vue. En tant qu'ancien compétiteur, je dis qu'il n'est pas toujours bon de pratiquer le karaté seul. La fréquentation d'un club est indispensable surtout au début pour apprendre et maîtriser les bases correctes qui se retrouveront dans toutes les techniques supérieures.

TADI-DIA-NUNGU